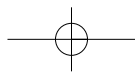
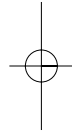
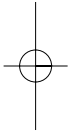


Henry Dunant

1828 – 1910





Henry Dunant au moment de la fondation de la Croix-Rouge

Roger Durand

Henry Dunant

1828 – 1910



Association Henry Dunant + Gustave Moynier

Éditions Slatkine

GENÈVE

2010

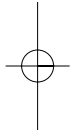
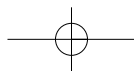


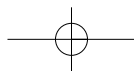
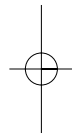
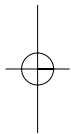
Illustration de la couverture
Atelier Roger Pfund

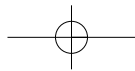
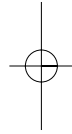
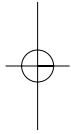
© 2010. Éditions Slatkine, Genève.
www.slatkine.com
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.
ISBN 978-2-8321-0420-0



*Mais l'utopie de la veille devient souvent
la réalité du lendemain*

Henry Dunant





Si célèbre, si mal connu

Pour l'historien et pour le lecteur, Henry Dunant¹ pose un problème à la mesure de sa personnalité, dès qu'on s'aventure à le décrire ou à le comprendre. Chez lui, tout est contraste. Soit il brille au point qu'il éblouit. Soit il sombre si profondément que sa trace même s'évanouit. Soit il donne le vertige par son énergie entrepreneuriale, soit il désappointe par ses disparitions du monde des vivants. En tout cas, il fascine et il agace !

D'un côté, le philanthrope genevois appartient au club très fermé des dix hommes célèbres dans le monde entier. Quelle ville n'a pas sa rue Henry-Dunant, quel pays n'a pas émis un timbre-poste à son effigie ? Dans les contrées les

¹ Réglons d'emblée l'inévitable question du prénom de Dunant. Né et mort en tant que « Jean Henri », notre héros hésite entre « Henri », « J. Henri », « J. Henry » et « Henry ». Même si cette dernière orthographe n'est pas la plus fréquente sous sa plume, nous la retenons ici, du fait que le monde de la Croix-Rouge internationale l'a choisie de façon systématique.

Pour simplifier la lecture, nous parlerons toujours de « Croix-Rouge », même si divers organes de cette institution ont porté pendant plusieurs années des titres différents : « Comité international de secours aux militaires blessés », « Société de secours aux blessés militaires ». De même, nous avons harmonisé les aspects philologiques des citations : accents, orthographe, ponctuation, majuscules.

plus diverses, son nom est attaché à un navire, à une forêt, à un sommet de montagne. Dans une dizaine de pays existent une société, un centre, un musée qui porte son nom. Enfin, l'homme sert de symbole ou d'allégorie à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge, mouvement universel par excellence : près de 190 Sociétés nationales et plusieurs millions de membres actifs dans le monde entier célèbrent la Journée mondiale de la Croix-Rouge, tous les 8 mai, jour anniversaire de sa naissance.

D'un autre côté, sa vie est connue de façon inégale, fragile. En 1867, Dunant fait une faillite qui brise sa vie, mais presque tous les documents y relatifs ont disparu ! Sans parler des quinze années sombres (1875-1890), pendant lesquelles tout ou presque est enveloppé de mystère.

Au-delà de l'ange déchu ou du martyr, au-delà du saint ou du héros, cherchons la fibre humaine. Concrète et vibrante. Fiable et faible, où nous allons trouver un peu de la nôtre. En chacun de nous peut résider un Dunant, ne serait-ce qu'à un instant de notre existence. Puisse la présente biographie montrer cette exemplarité, malgré les incertitudes et la subjectivité de l'historien.

Vie et œuvre d'Henry Dunant

Le milieu familial

Très varié, très important, ce cadre où Henry Dunant passe une enfance et une jeunesse marquantes. Une sorte d'âge d'or qu'il évoquera avec émotion et fierté, lorsqu'il aura traversé les rigueurs de l'âge d'airain, 50 ans plus tard. Plusieurs personnalités se dégagent. Passons-les brièvement en revue.

Le grand-père paternel, Bernard Dunant (1746-1822), apparaît en filigrane car Henry ne l'a pas connu. Cependant, c'est une figure haute en couleurs : voyage en Amérique, mariage avec Anne Gravière, la fille d'un cosu joaillier de Londres, prison pour dettes, exil pendant vingt ans. Quel aïeul ! Au moins, il laisse aux siens *La Chèvrerie*, exploitation viticole à Culoz, en France voisine, qui devient bientôt une résidence familiale privilégiée.

* * *

Le grand-père maternel, Henri Colladon (1772-1856), est gentleman farmer dans la campagne genevoise. Il est maire d'Avully, de 1815 à 1855. Son fils Daniel fera une brillante carrière de physicien. Sa fille Anne-Antoinette, que tout le monde appelle Nancy, épousera Jean-Jacques Dunant ; leur premier enfant sera « notre » Henry. Celui-ci voue à ce grand-père une admiration quasi religieuse, au point d'incarner l'image biblique des patriarches de l'*Ancien Testament*.

* * *

Homme de lettres, l'oncle David Dunant (1784-1872) fait faillite comme libraire. Plein d'admiration pour son neveu, il lui constitue une rente viagère après le désastre de 1867. Il joue le rôle d'intellectuel de la famille, mais il rate sa vie, dans la mesure où il ne remporte aucun succès brillant. Pour son neveu, il servira de modèle. Parfois en négatif.

* * *

Employé de commerce à Marseille où il ne fait pas fortune, Jean-Jacques Dunant (1789-1875) est pressé par sa famille d'assurer une descendance. En 1827, il épouse Nancy Colladon et procrée bien : Henry en 1828, Anna en 1829, Daniel en 1831, Marie en 1833, Pierre-Louis en 1834.

Quand il séjourne à Genève, il gère son domaine de *La Monnaie* situé en dehors des murailles qui enserrant alors la ville.

Membre de la Chambre des tutelles, il suit des orphelins qu'il invite parfois chez lui. A lire les lettres de son

épouse Nancy, il est trop souvent absent, voire indésirable. Dans ses *Mémoires*, Henry reste quasi muet au sujet de son père.

* * *

D'après ses belles-sœurs, Nancy (1800-1868) est tantôt « petite, les yeux noirs, peu attrayante » ; tantôt « le teint haut en couleurs, gracieuse. Modeste, douce, de bon caractère ; fait les emplettes, raccommode les habits, joue du piano, parle un peu d'anglais ; n'ayant qu'une servante, elle a l'habitude du travail ».

La jeune mère rayonne de bonheur lors de la naissance d'Henry. Puis les maternités se succèdent sans répit : cinq en six ans et demi ! Dès les années 1840, Nancy ne semble plus heureuse en ménage ; elle consulte souvent le médecin, probablement quand elle traverse des phases de dépression. Au risque de noircir le tableau, signalons des soucis d'argent.

Elle incarne aux yeux de son fils aîné l'image de la femme à chérir et à protéger. Elle représente l'archétype de la mère gardienne du foyer, de la famille, de la civilisation et de la foi. Allégorie des principes de douceur et de bonté (alors que l'homme symbolise la force brutale, le mal), elle exerce une profonde influence sur son Henry comme le montre ce passage des *Mémoires* : « Les exemples sont nombreux, dans l'Histoire, de mères ayant eu une grande et bonne influence sur des fils qui ont pu rendre des services à l'humanité ».

Figure toute puissante. Peut-être castratrice. Combien d'années faudra-t-il à Henry Dunant pour regarder une

J. H. Dunant a toujours été un homme de
 paix. Dans son enfance, il faisait peu de
 cas des petits sabres et des petits fusils, et
 même les petits tambours et les petites
 trompettes n'avaient pas d'attrait pour lui.
 Jouer au soldat, voire même avec des soldats
 de plomb ne lui plaisait guère. Par contre,
 le goût de l'instruction, des voyages, des
 découvertes, était très prononcé chez lui.
 Comme il aimait beaucoup lire et qu'il
 était très enthousiaste, rien ne lui paraissait
 plus beau que de parcourir le monde, de le
 coloniser, de le civiliser pacifiquement et
 de vaincre les difficultés de la nature, de
 surmonter les obstacles, d'escalader les
 montagnes, de voir du pays et de faire du
 bien. Le livre de Robinson Crusoe,
 par exemple, le ravissait alors qu'il était
 tout petit garçon : ce livre immortel que
 l'univers entier a lu, que l'univers relira toujours,
 et dont l'auteur Daniel de Foë fut condamné
 au pilori pour avoir noblement défendu
 la liberté de conscience ! sans compter qu'il
 passa trente années de sa vie dans la misère
 et dans les circonstances les plus déplorables
 et les plus affligeantes qu'aucun homme
 ait jamais traversées. C'est ce livre, et

Page sur l'enfance d'Henry Dunant, dans les Mémoires
 qu'il a rédigés lui-même quelque cinquante ans plus tard

femme autrement que sous les traits d'une mère ! Sommes-nous bien sûrs qu'il y soit parvenu ?

Une enfance heureuse

La naissance d'Henry, le 8 mai 1828, comble d'aise le clan tout entier, parce qu'il est le premier garçon de sa génération. Serait-il une sorte de prince héritier ? Lourde responsabilité.

Né à la rue Verdaine, entre le collège de Calvin et la cathédrale Saint-Pierre, il passe son enfance à *La Monnaie*, ce beau domaine situé à quelques centaines de mètres de la porte de Cornavin. Avec sa maisonnée, Nancy passe volontiers des séjours paradisiaques chez ses parents à Avully. Mentionnons aussi le bel immeuble à la rue du Puits-Saint-Pierre 4, tout proche de la cathédrale où la tante Sophie offre le thé et les gâteaux.

« A dix ans, se souvient Henry Dunant, j'étais un petit aristocrate tout ce qu'il y a de plus respectueux de l'aristocratie. Cette aristocratie genevoise pouvait alors être comparée au noble perron d'un château seigneurial comptant au moins une douzaine de larges et belles marches toutes fièrement campées quoique séparées par une distance d'un seul pied en hauteur, mais dont chacune d'elles connaît fort bien sa valeur respective et s'enorgueillit de n'être pas le sol démocratique, le pavé ou le terre-plein où croissent toutes sortes de plantes... »

Il y a donc un contraste entre ces nobles habitats et des moyens financiers limités. De quoi nourrir le jeune garçon dans la conviction qu'il est bien né. De quoi aussi le

convaincre qu'il faut gagner beaucoup d'argent pour tenir un rang auquel on estime avoir été destiné.

* * *

La Monnaie, Cornavin, le quartier pauvre de Saint-Gervais. Trois pas séparent le paradis de l'enfer. Dans le sillage de sa mère, le jeune Henry apprend à les franchir. Pour secourir les oubliés de la prospérité et du progrès, selon les enseignements de la *Bible*.

Autre image saisissante, les bagnards. En tant que membre du Bureau de bienfaisance, Jean-Jacques Dunant est appelé à contrôler les conditions de détention de prisonniers genevois délocalisés à Toulon. En été 1836, son épouse et son fils aîné l'accompagnent. Dans ses *Mémoires* rédigés à la troisième personne, Henry Dunant revit la scène : « le bambin qui accompagnait ses parents dans une visite au bagne de Toulon, avec ses forçats enchaînés et trop souvent malmenés, se promet bien alors, qu'une fois grand, il écrirait un livre contre ce qui lui paraissait une monstrueuse iniquité sociale ».

Un milieu familial fécond, des exemples tout proches d'engagement philanthropique, un tempérament prédisposé à l'activité charitable. Le tableau de cette enfance confine à l'angélisme. De la part de la tradition historique, de la part de ses biographes. En effet, ces éléments semblent plausibles. Mais, de preuves, il n'en subsiste guère. Ce que nous écrivons, ce que nous répétons, ce que nous supposons, repose le plus souvent sur le témoignage de l'intéressé lui-même : ses *Mémoires* rédigés entre quarante et soixante ans après les événements ! Parfois dans un but apologétique.

Cette belle enfance est possible, probable même. De plus, elle « colle » bien à l'image du personnage. Alors, gardons-la.

L'école, l'instruction religieuse les bals et les premiers engagements

A dix ans, le jeune bourgeois terrien entre au collège fondé par Calvin, célèbre creuset où se mêlent les fils de familles de rangs sociaux variés. Côté religion, il excelle, décrochant des prix très appréciés à l'époque, trois années consécutives.

Côté humanités classiques, le bilan change du tout au tout, puisqu'Henry doit quitter le collège, en 1842, à cause de résultats insuffisants. Il reçoit alors des leçons particulières, mais où le mènent-elles ? Est-il placé tout de suite comme apprenti ? Nous l'ignorons et nous perdons sa trace pendant plusieurs années.

* * *

Pendant cette période où le jeune homme forge sa personnalité, l'Eglise protestante de Genève est secouée par une contestation inspirée par des piétistes anglo-saxons, qui lui reprochent un rationalisme excessif et une rigidité institutionnelle. Réforme dans la Réforme, le Réveil est animé par des hommes au souffle électrisant. Une communauté s'établit à la chapelle de l'Oratoire (rue Tabazan 7), sous le nom de Société évangélique, encore active et rayonnante aujourd'hui.

Comme le jeune Henry participe à l'Ecole du dimanche donnée par un des apôtres du Réveil, le pasteur Louis Gausson, et que sa foi influencera sa vie entière, il est opportun de résumer quelques principes de ce mouvement. Le croyant établit un contact direct avec Dieu et Jésus-Christ, par la prière, sans intermédiaire. La *Bible* étant la parole de Dieu, il convient de la lire à la lettre et de l'interpréter soi-même. Les prophéties et l'*Apocalypse* méritent une attention particulière, de sorte que chacun est invité à se représenter concrètement l'avenir de l'humanité. Les juifs forment le peuple de Dieu ; tant qu'ils seront dispersés dans le monde et que le Temple de Jérusalem ne sera pas reconstruit, le Christ ne redescendra pas sur la Terre. Le croyant doit agir : témoigner, évangéliser, secourir les déshérités ; faisant partie des élus de Dieu, il est investi d'une mission auprès des hommes.

* * *

Engagement chrétien ne signifie pas renoncement... A 17 ans, Henry raconte avec plaisir une de ses soirées : « Au bal, je n'ai pas manqué une figure, j'ai tout dansé, plusieurs polkas ; j'ai conduit une mazurka [...]. Berthe était toujours engagée, cependant en m'y prenant d'avance, j'ai pu la faire danser deux fois, sa cousine Arlaud aussi, c'est facile à comprendre, elle était la plus belle ».

Après une partie mondaine, il raconte sa rencontre avec « trois jeunes gens que je connaissais » dont un certain Gustave Moynier. A propos d'un tiers, il commente : « le jeune homme est très aimable ainsi que Moynier ». Les jeunes gens sont invités à rester pour la nuit : « le cousin



Henry Dunant vers 1855
au moment de la fondation des Unions chrétiennes de jeunes gens

Chaix, Moynier & moi nous avons été dans une belle chambre au-dessus de la serre. J'ai assez bien dormi ».

* * *

C'est aussi à cette époque qu'il adhère à la Société d'aumônes, consacrant « ses loisirs à visiter les indigents, les infirmes, les mourants, leur portant secours et consolations ». De même, « à 20 ans, il passe ses après-midis des dimanches à faire des lectures de voyage, d'histoire, de science élémentaire, aux condamnés, dans la prison de Genève, dont le chapelain lui ouvre les portes de la chapelle avec empressement ».

Les Unions chrétiennes de jeunes gens

Le 20 octobre 1852, Dunant anime la fondation de l'Union chrétienne de jeunes gens dont il est le secrétaire-correspondant. Bientôt celle-ci devient le centre d'un réseau avec des protestants de toute l'Europe. Presque du monde entier, si on pense aux missives d'Algérie, du Liban, des Etats-Unis.

L'Union de Genève se lance dans l'évangélisation en créant une bibliothèque circulante, en s'abonnant à des revues édifiantes, en organisant des goûters fraternels, en proposant des causeries sur des sujets historiques, politiques, moraux et religieux.

Dans cette ruche, Dunant ne limite pas sa contribution à la rédaction de lettres. Il amène le quart des fonds de départ. Il recrute presque la moitié des nouveaux membres. Il gal-

vanise ses condisciples, ainsi que ses « frères en la foi » disséminés en France, en Belgique, au Tessin.

En 1853, il est en Algérie où il distribue des *Bibles* en langue arabe, mêlant prosélytisme chrétien et prospections colonisatrices, avec un égal bonheur...

L'Union est un mouvement créé par des jeunes pour des jeunes, dirigé par des jeunes. En ce milieu du XIX^e siècle, c'est une première, à Genève en tout cas. Et pour Dunant, ce n'est qu'un début...

* * *

Le 22 août 1855, les responsables des Unions de l'Europe entière se rencontrent dans la capitale française où ils adoptent la *Base de Paris* dont la rédaction est volontiers attribuée à Dunant. En voici le principe fondamental, destiné à être ratifié par les 338 sections existant alors dans le monde entier : « Les Unions chrétiennes ont pour but de réunir dans une même association les jeunes gens qui, regardant Jésus-Christ comme leur Sauveur et leur Dieu selon les Saintes Ecritures, veulent être ses disciples dans leur foi et dans leur vie, et travailler ensemble à étendre parmi les jeunes gens le règne de leur maître ». Sorte de confession de foi commune, ce texte fait toujours office de charte fondamentale de l'actuelle Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens. Soit 23 millions de membres. Actifs sur toute la Terre. Siège mondial à Genève.

Dunant réalise ainsi une opération brillante, lui qui a déçu les espérances scolaires, scientifiques et littéraires de sa famille ; lui qui, au niveau professionnel, démarre si

discrètement. Il se découvre un don pour la correspondance et une faculté de convaincre. Il affûte son style, utilise l'imprimé comme un moyen de propagande efficace : combien d'adhésions ont remportées ses fameuses *Circulaires* autographiées, adressées à ses « frères en Jésus-Christ » ! Il se tisse un vaste réseau de relations. Acquis aux idées internationalistes, il est convaincu que toute action d'envergure doit s'adresser aux hommes de tous les pays.

Bilan on ne peut plus positif, certes. Alors, pourquoi le brillant secrétaire-correspondant se retire-t-il de l'avant-scène des UCJG, fin 1855 ? A l'instant du triomphe. Un trait de caractère suggère une première explication : Dunant préfère créer plutôt que gérer. Le contexte matériel en apporte une seconde, autrement impérative : depuis 1854, il s'est lancé seul dans des entreprises aussi grisantes que vertigineuses...

Les affaires en Algérie

Son père et ses oncles étant dans le commerce, quoi de plus naturel qu'Henry Dunant suive leurs traces ? En 1853, il est employé dans la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif dont MM. Lullin & Sautter de Beauregard sont les principaux actionnaires. Afin de remplacer un comptable indisponible, ces messieurs envoient leur jeune commis en Algérie. Dunant s'embarque le 1^{er} septembre, il est de retour le 28 octobre ; sur place, il effectue des paiements urgents, commande du bois en prévision de l'hiver, fait aménager des terrains agricoles.



Arc de Triomphe Romain, Djémila
dessiné par Henry Dunant pour une de ses nièces

Dès son retour en Suisse, il se distingue comme agent recruteur de la Compagnie genevoise qui s'est engagée à peupler des terres reçues en concession. Nous sommes en 1853, période d'intense activité de l'Union chrétienne de Genève. Quelle aubaine pour notre missionnaire laïque ! Ses patrons lui assurent un métier et la possibilité de contribuer à l'expansion du christianisme dans un pays neuf.

Dunant s'essaie alors à un genre qui lui vaudra d'éclatants succès : une campagne de presse. Grâce au très autorisé *Journal de Genève*, il fait paraître des lettres de lecteurs incitant à l'émigration. Qui se lance dans l'aventure ? Le plus souvent des nécessiteux. De très pauvres habitants des campagnes.

* * *

Lors de son deuxième séjour en Algérie, de juin à mi-septembre 1854, Dunant reprend son indépendance professionnelle, ayant négocié un accord à l'amiable avec ses employeurs : il assumera certaines tâches jusqu'au moment où son remplaçant sera désigné ; en échange, ses frais de voyage lui sont remboursés. En cet été 1854, il vole donc de ses propres ailes.

Mettant à profit sa liberté, il s'initie à la civilisation musulmane, autant qu'il essaie de convertir les « sectateurs de Mahomet ». Telle cette lettre du 25 novembre 1854 : « Là [en Afrique du nord] j'ai donné des *Bibles* arabes aux descendants d'Ismaël, lesquels les ont toujours reçues avec plaisir ; j'ai logé dans les tentes du pauvre, toujours si hospitalières ; comme aussi dans la demeure d'un prince, véritable type d'un prince-patriarce. [...] Là



Vestiges du fleuron de la Société des moulins de Mons-Djemila
dans l'oued Deheb près de Sétif, dans l'Est algérien

j'ai mieux compris le langage symbolique des prophètes, j'ai affermi ma foi ». Surtout, il parcourt la région à la recherche d'un lieu où créer sa propre entreprise de colonisation.

* * *

Le 1^{er} mars 1855, il repart pour l'Algérie, accompagné cette fois par son frère Daniel. Bientôt, il obtient une première concession dans l'oued Deheb : 7 hectares et 70 ares de terrain avec une chute d'eau, près des ruines romaines de Mons, à 17 kilomètres de Djemila. Pas loin de Sétif, là où les Romains exploitaient de riches terres à blé, sur les hauts plateaux de l'Est algérien.

D'emblée, il vise haut ; ni plus ni moins que la construction d'un moulin hydraulique pour moudre le grain. Il bâtit en pierres de taille, fait venir du bois solide pour les planchers, commande un mécanisme capable d'actionner quatre paires de meules. A cet investissement industriel s'ajoute la construction d'une route. Or, pour rentabiliser un moulin à farine si performant, il faut du blé en quantité. D'où sa demande d'une concession de 200 hectares de terres arables. Refus de l'administration.

* * *

Pour donner du poids à ses démarches, il crée la Société anonyme des moulins de Mons-Djemila, autorisée par le Conseil d'Etat de Genève, le 8 janvier 1858. Le conseil d'administration, qu'il préside, compte parmi ses membres le colonel Charles Trembley (un ancien chef des milices de

Genève), un petit-neveu de Necker (le ministre des finances de Louis XVI) ainsi que Daniel Dunant, son frère.

Pour renforcer sa position, il porte le capital de sa société à un million de francs, somme considérable pour l'époque. Puis il se fait naturaliser français, le 26 avril 1859, en la mairie de Culoz. Il s'assure d'impressionnantes recommandations, comme la caution du général Dufour, commandant en chef de l'armée suisse pendant la guerre du Sonderbund en 1847 et ami personnel de l'empereur Napoléon III. Il fait imprimer un *Mémoire au sujet de la Société financière et industrielle des moulins de Mons-Djemila en Algérie*. S'estimant les reins assez solides, Dunant décide alors de plaider son dossier devant Napoléon III en personne.

Mais, pour garder le fil des événements, remontons trois ans plus tôt car, entretemps, il s'est essayé dans un tout autre domaine, histoire de prendre une revanche sur un mauvais souvenir de sa jeunesse scolaire.

Des ambitions scientifiques et littéraires

L'homme d'affaires, le colonisateur se sent aussi une vocation d'homme de lettres. En 1856, il devient membre de la Société de lecture et adhère à la prestigieuse Société des arts de Genève, Classe d'industrie et de commerce.

Fin 1857, il publie la *Notice sur la régence de Tunis*, récit d'un récent voyage. Il vante la société patriarcale tant arabe que maure. Il voit dans le bey un monarque éclairé. Il apprécie l'hospitalité musulmane. Réaliste, il loue parce qu'il veut plaire et qu'il s'efforce de comprendre une civilisation

différente, malgré ses préjugés d'Européen et de chrétien. Coup d'essai, coup de maître : le bey Mohammed-El-Sadoc lui octroie une décoration prisée, le Nicham Iftikar.

Le 18 mars 1858, il fait partie de la poignée de dix savants et notables qui fondent la Société de géographie de Genève. Les deux premières années, il est mentionné comme présent à toutes les séances. Information précieuse au sujet de la constitution du futur CICR : il rencontre dans ce club d'érudits Louis Appia, Gustave Moynier et Guillaume Henri Dufour qui adhèrent entre décembre 1858 et 1860.

Le 7 mai 1859, la Société asiatique de Paris l'admet en son sein, puis la Société de géographie, puis la Société d'ethnographie orientale et américaine. Bref, le gratin des cénacles savants de la prestigieuse capitale !

Bien en place dans le monde de sa religion et dans celui des affaires, le jeune loup de trente ans réussit aussi dans les cercles littéraires et scientifiques. Sa voie semble tracée vers une brillante ascension sociale. Pourtant, ses soucis d'homme d'affaires le talonnent et un hasard va bouleverser sa trajectoire.

La bataille de Solferino le samaritain de Castiglione

En 1859, l'Italie est morcelée en plusieurs Etats, certains étant assujettis à l'Autriche ; seul le royaume du Piémont (Sardaigne) est indépendant. Pour réaliser l'unité de son pays, Cavour, le premier ministre sarde, obtient le soutien de l'empereur Napoléon III et tous deux s'arrangent pour que l'Autriche déclare la guerre.

Depuis le début des hostilités, le 25 avril 1859, l'armée franco-sarde tient l'offensive. Elle poursuit les Autrichiens aussi vite que possible, craignant qu'ils se retranchent dans le fameux quadrilatère des forteresses de Vérone, Legnano, Pesciera et Mantoue. Aux premières heures du 24 juin, la bataille décisive éclate, alors qu'aucun des belligérants ne s'y attend. Elle dure une journée, sur un front de seize kilomètres. Près de 350'000 hommes sont engagés. Le bilan se solde par environ 6'000 morts et 40'000 blessés.

Au soir de la boucherie, les deux empereurs sont aussi choqués que leurs troupes, parce qu'ils découvrent de leurs yeux les scènes atroces résultant d'une mêlée à mort. Bien que vainqueur, Napoléon III accepte un armistice à Villafranca, le 11 juillet 1859. Jalon important dans la formation de l'unité italienne et de l'indépendance du pays, Solferino appartient surtout à l'Histoire, parce qu'un simple Genevois passe par là, presque par hasard...

* * *

Dans ses *Mémoires*, Dunant déclare : « j'étais très préoccupé du sort futur des blessés [...]. Certes, j'étais un touriste ; mais un touriste tout préoccupé des questions d'humanité ». En vérité, il traverse le nord de l'Italie pour plaider son dossier algérien auprès de l'empereur des Français.

Un mois plus tôt, il a fait imprimer *L'empire de Charlemagne rétabli ou le Saint-Empire romain reconstitué par Sa Majesté l'Empereur Napoléon III* où il démontre que « L'Empereur Napoléon III, comme légitime héritier de Napoléon I et de Napoléon II, est le seul et véritable suc-

cesseur des empereurs romains, comme il l'est de Charlemagne. [Il doit] sauver l'Europe de l'anarchie, et rendre à la 'grande nation' son rang dans le monde et sa prépondérance au milieu des peuples de l'univers ».

Débarquant d'Algérie en costume colonial (d'où son surnom d'Homme en blanc), Dunant se munit de recommandations signées par des généraux français et, depuis Pontremoli dans les Apennins, il remonte vers les lieux des combats jusqu'à Castiglione, qui se trouve à sept kilomètres de Solferino, et où il arrive au soir de la bataille.

* * *

C'est dans cette modeste localité que les Français improvisent leur principal hôpital de campagne vers lequel des milliers de blessés sont dirigés.

Dès le samedi 25 juin 1859, le Genevois entre en scène : « Ah ! monsieur. Que je souffre ! me disaient quelques-uns de ces infortunés ; [...] j'arrose d'eau fraîche ses lèvres desséchées ». En ce premier jour d'intervention, il se décrit comme un secouriste isolé. Le dimanche 26, avec l'aide des femmes de Castiglione, il organise les secours les plus urgents : donner à manger et à boire aux blessés, laver les corps sanglants, panser les plaies. Le lundi 27 juin, il organise les secours au-delà du cadre local, en envoyant son cocher à Brescia pour se procurer de la camomille, des chemises, du tabac. Il constate aussi que les femmes de Castiglione l'imitent lorsqu'il ne fait aucune distinction de nationalité dans son assistance aux soldats blessés. « Tutti fratelli » clament-elles à son exemple. Ce même jour, il lance un appel à une amie genevoise, philanthrope et disci-

ple du Réveil, la comtesse Valérie de Gasparin : « Depuis trois jours, chaque quart d'heure je vois une âme d'homme quitter ce monde au milieu de souffrances inouïes ». En fin d'après-midi, il quitte Castiglione.

Mardi 28, à la suite de diverses péripéties, il parvient au quartier-général français à Cavriana où il dépose son *Empire romain*. Puis il reprend son poste, à la Chiesa Maggiore. Le jeudi 30, il part pour Brescia où il passe une semaine environ pour visiter les hôpitaux, assister à une amputation, distribuer du tabac et servir d'interprète. Le 13 juillet au plus tard, il est de retour à Genève.

* * *

Précipité dans l'antichambre de l'enfer par le hasard de ses obligations professionnelles, Dunant s'adapte vite et réagit magnifiquement. Mais, à ce stade-là, est-ce que son comportement se distingue nettement de celui de ses contemporains confrontés à la même expérience ? Nous savons que le docteur Louis Appia, ainsi que l'entrepreneur et chocolatier Philippe Suchard, se trouvent aussi en Italie au moment des combats. Tous deux soignent des blessés, mais ils n'entreprennent aucune action particulière, une fois retournés à leurs activités quotidiennes.

Autre exemple, la Société évangélique. Le 11 juillet 1859, elle envoie en Italie du nord cinq étudiants en théologie pour distribuer du linge, de la nourriture et des paroles de réconfort aux blessés, sans distinction de nationalité ni de religion. Dans un souci de coordination, elle nomme Dunant « membre du Comité sur les lieux ». Parallèlement, la comtesse de Gasparin fait publier de larges extraits de la

lettre du 27 juin dans le *Journal de Genève*, ainsi que dans deux journaux prestigieux de Paris. Mais par la suite, ni la Société évangélique ni la comtesse ne préconiseront une action permanente en faveur des militaires blessés.

En comparant les réactions des uns et des autres, il ressort que les réflexes de Dunant ne revêtent pas un caractère exceptionnel, à une caractéristique près. Comme à la fin des précédentes crises internationales, la charité ne songe pas à s'organiser de façon durable. Un seul y pensera, et avec assez de persévérance pour aboutir. C'est Henry Dunant.

Un souvenir de Solferino

A peine remis de ses émotions, le samaritain de Castiglione reprend ses démarches financières pour ses moulins algériens qui l'absorbent jusqu'en 1861. Toutefois, il éprouve le besoin de partager ses souvenirs obsédants. En un an, il rédige *Un souvenir de Solferino*, qui sort de presse en novembre 1862. Ces 115 pages le font entrer dans l'Histoire.

S'étant documenté auprès de spécialistes de l'art militaire, il retrace le déroulement de la bataille. Même si cette première partie présente le comportement héroïque des combattants, elle accumule les termes ou les détails épouvantables : mâchoires emportées, membres brisés, débris humains, cervelles à vif, entrailles couvertes de mouches...

La deuxième partie du livre décrivant l'état d'abandon des blessés dans la Chiesa Maggiore est plus pathétique encore. C'est ici que Dunant entre en scène. Il raconte ce

qu'il a vu et vécu ; et c'est ce témoignage - servi par un style que les meilleurs écrivains se plairont à relever - qui fera la force de l'ouvrage. D'ailleurs, son livre devrait s'intituler *Un souvenir de Castiglione*.

En quatorze pages, la dernière partie exprime les interrogations de l'auteur, les ébauches de solutions : « N'y aurait-il pas moyen, pendant une époque de paix et de tranquillité, de constituer des sociétés de secours dont le but serait de faire donner des soins aux blessés, en temps de guerre, par des volontaires zélés, dévoués et bien qualifiés pour une telle œuvre ? » Enfin, Dunant pressent le concept très nouveau de la neutralisation, lorsqu'il préconise l'adoption par les Etats d'un « principe international, conventionnel et sacré » qui protégerait les hommes tombés à la merci de l'ennemi et ceux qui les soignent.

* * *

Ayant mis au point un magnifique instrument pour répandre ses idées, Dunant s'en sert avec un sens hors pair des relations publiques. Il ne se contente pas d'offrir la première édition à ses amis et connaissances, il en remet des exemplaires aux diverses cours européennes et aux élites qu'il côtoie dans sa vie mondaine. Une deuxième édition suit en décembre 1862 ; elle est formée du corps de la première, avec une page de titre remaniée et un bref avant-propos.

Désireux d'émouvoir l'opinion publique aussi, il lance une édition populaire, en février 1863, tirée à 3'000 exemplaires, dans un format plus maniable et avec des modifications substantielles : il propose la création de comités nationaux, précise la fonction des sociétés de secours, pressent

l'utilité des samaritains en temps de paix lors de catastrophes naturelles ou d'épidémie.

Il suscite des traductions : en allemand (une paraît en 1863 déjà et deux l'an suivant) ; en néerlandais (1863), en italien (1863). Des tentatives en anglais, en russe et en suédois n'aboutissent pas tout de suite.

Il sait aussi embrigader la presse. Le *Journal de Genève* lui consacre un compte rendu flatteur. L'éminent publiciste Saint-Marc-Girardin le présente à la France entière dans le *Journal des débats* du 15 février 1863. L'illustre Charles Dickens en reproduit de larges extraits, le 16 mai 1863, dans son périodique à grand tirage *All the Year round*.

* * *

Les échos sont tous positifs, et nombreux. Officiers, ecclésiastiques, historiens, philosophes, banquiers, femmes du monde approuvent son audace d'avoir présenté la guerre sous ses aspects insoutenables ; la plupart formulent des vœux pour le succès de l'œuvre. Bientôt, l'éventail des lecteurs déborde largement le cadre local ; par exemple, treize souverains lui manifestent leur « intérêt tout particulier ». Pourtant les bonnes paroles ne suffisent pas. Qu'en pensent les spécialistes ?

L'influent général Dufour doute foncièrement de la possibilité de mettre en pratique de telles propositions. Autre autorité en services de santé militaires, Florence Nightingale fait communiquer par sa secrétaire une liste d'objections.

Tant qu'il s'agit d'idées générales et généreuses, chacun applaudit. Dès qu'on prétend les réaliser, tout se complique. Les réalistes sont obnubilés par les difficultés. Les partisans

d'autres solutions se cabrent. Les bonnes volontés s'esquivent. Heureusement, un philanthrope genevois réagit positivement.

La Société genevoise d'utilité publique

Fondée le 10 janvier 1828, la Société genevoise d'utilité publique compte 164 membres en 1863. Elle s'occupe surtout d'éducation et de lutte contre le paupérisme. En toute logique, elle ne se sent pas concernée par le sort des militaires blessés. Souvent présidée par le général Dufour, elle dispose alors d'un jeune président dynamique et soucieux de trouver un « créneau » qui lui permette de sortir des sentiers battus et de jouer un rôle en vue.

Avocat, dispensé grâce à la fortune paternelle et à celle de son épouse du souci de gagner sa vie, Gustave Moynier est membre de la Société depuis 1855. Il exerce une première fois la présidence de décembre 1857 à janvier 1861 ; vice-président en 1861, il reprend les rênes de 1862 à 1864. Il représente sa ville aux congrès internationaux de bienfaisance : Bruxelles en 1856, Francfort en 1857 et Londres en 1862. Ses rapports et publications, dont le *Bulletin*, sont aussi nombreux qu'appréciés. Assurément, il s'agit du principal meneur de l'institution caritative.

* * *

En novembre 1862, Moynier reçoit *Un souvenir de Solferino*. Ayant pris l'initiative d'en rencontrer l'auteur, il constate que celui-ci n'a prévu aucune stratégie pour la réa-

lisation de ses propositions. De nombreux indices donnent à penser que Dunant compte alors concrétiser son projet de sociétés de secours à Paris plutôt qu'à Genève. Quoi qu'il en soit, le 8 décembre 1862, il présente sa candidature comme membre de la Société genevoise d'utilité publique. Ses parrains : Gustave Moynier et Guillaume Henri Dufour.

Dunant et Moynier agissent extrêmement vite. Le 15 décembre 1862 déjà, Moynier préside la commission centrale, sorte d'organe directeur, auquel il propose de sensibiliser les congrès internationaux de philanthropie sur l'état d'abandon des militaires blessés et de créer en temps de paix des corps d'infirmiers volontaires. Le très écouté général Dufour estime qu'une activité de ce genre ne ressortit pas aux compétences de la Société !

Devant un tel rejet, Moynier change de tactique ; au début de l'année 1863, il tente d'obtenir la caution du Congrès international de bienfaisance qui doit avoir lieu à Berlin en septembre 1863. Nouvel échec, puisque le comité d'organisation de ce dernier refuse le sujet.

Cette nouvelle rebuffade ne le décourage pas. En effet, il obtient, le 9 février 1863, que l'assemblée générale de la Société genevoise d'utilité publique forme une modeste commission pour examiner la proposition de Dunant. A n'en pas douter, les braves philanthropes genevois viennent de donner leur feu vert à la future Croix-Rouge internationale, à l'insu de leur plein gré !

* * *

Le Comité international de la Croix-Rouge

Le 17 février 1863 déjà, la commission tient sa première séance. Dufour est nommé président, Gustave Moynier vice-président et Henry Dunant secrétaire ; Louis Appia et Théodore Maunoir représentant le corps médical.

Elle a pour mandat de consulter le Congrès international de bienfaisance de Berlin sur la création d'un corps d'infirmiers volontaires. Sur la proposition de Moynier (appuyé par Dunant), les commissaires s'empressent de se constituer en « Comité international et permanent de secours aux militaires blessés en temps de guerre » ; après quelques modifications, son appellation actuelle de « Comité international de la Croix-Rouge » sera fixée en 1876. Cette question du titre est révélatrice : en se déclarant « permanents », les commissaires répondent au vœu de Dunant de créer un organe actif en temps de paix, aux antipodes de ce qui se faisait dans les milieux humanitaires. En se qualifiant d'« international », le jeune comité proclame que son champ d'action dépassera les frontières nationales.

Dunant se rend une nouvelle fois à Paris où des personnalités de premier plan réagissent très favorablement : le monde des lettres et de la presse avec Saint-Marc Girardin, celui du pacifisme avec Frédéric Passy, celui de la banque avec Théodore Vernes et François Bartholony, celui de la diplomatie avec le comte Adolphe de Circourt qui ne lui ménage pas ses éloges : « Votre ouvrage est plein de cœur et de haute impartialité. Votre projet mérite la sympathie et le concours des honnêtes gens de tous les pays ».

En ses premiers mois d'existence, le Comité international semble se faire connaître et agir essentiellement grâce à

son secrétaire qui diffuse *Un souvenir de Solferino* tous azimuts, intervient auprès de la presse et s'assure le concours de sympathisants, comme le pasteur Pétavel à Neuchâtel et le conseiller Dubois-Reymond à la cour de Berlin.

Coup de théâtre : en ouvrant la séance du 25 août 1863, Moynier informe ses collègues que le Congrès de bienfaisance n'aura pas lieu. Constatant que ses plans sont bouleversés, le Comité international décide séance tenante d'organiser lui-même une manifestation semblable à Genève.

Une nouvelle fois, Dunant et Moynier ne chôment pas. Le 1^{er} septembre, ils envoient aux gouvernements la *Circulaire de Genève* qui annonce que le Comité international de Genève organise une conférence pour examiner la création de corps d'infirmiers volontaires et de comités ad hoc. Admirons au passage l'audace de ces simples citoyens d'une petite république, dépourvus de toute fonction officielle, qui demandent aux Autorités de l'Europe entière d'envoyer des représentants officiels. Un *Projet de concordat* est joint à ce courrier pour expliquer la notion de comité national, le rôle du Comité international, la subordination des infirmiers à l'autorité militaire, l'opportunité d'un signe distinctif commun.

* * *

Calviniste et piétiste comme Dunant, le chirurgien-major de l'armée des Pays-Bas, J. H. C. Basting, a lu avec fascination *Un souvenir de Solferino*. Il s'attelle aussitôt à la traduction néerlandaise du livre qui paraît dans les premiers mois de 1863. Il fait merveille : de la famille royale à l'immense majorité de la presse, chacun aux Pays-Bas s'enthousiasme pour l'idée et son auteur !

Le 12 août 1863, Basting exhorte son correspondant à accélérer les démarches préliminaires auprès d'un docteur Engel, président d'une toute prochaine réunion de statisticiens, à Berlin. Le chirurgien hollandais joue ici un rôle important, parce que l'une des sections de cette assemblée se compose de médecins militaires qui compareront les statistiques sanitaires entre civils et soldats. Lui-même y participera et en sera même le rapporteur, il pourra donc prendre la parole plusieurs fois. Dunant maintient alors son projet de voyage en Allemagne.

Jusqu'ici, c'est lui qui mène les opérations. Certes, Moynier l'a dirigé vers les chemins de la bienfaisance, mais ceux-ci prennent l'allure de culs-de-sac. Pour la première fois, quelqu'un lui offre une solution prometteuse. C'est Basting !

Le cinquième Congrès international de statistique a lieu du 6 au 12 septembre, dans la capitale de la Prusse. Dunant figure dans la liste des membres en tant que « Délégué de la Suisse, à Genève », mais il ne prend pas la parole. Heureusement, Basting présente une communication : *Über die von Herrn Dunant angeregte internationale Conferenz*. Malgré son éloquence, il ne convainc pas, comme le résume si délicatement le président berlinois : « Le congrès doit, à mon avis, se contenter de prendre connaissance des tentatives de M. Dunant, lui témoigner sa reconnaissance et souhaiter que la conférence projetée à Genève contribue à diminuer les sacrifices de santé et de vies que réclament les batailles ».

Avec une habileté aux confins de l'honnêteté intellectuelle, le secrétaire du Comité international présente aussitôt les événements dans une version infiniment plus favorable. Le 15 septembre 1863, il prend livraison d'un petit travail que

l'Imprimerie royale (choisie par hasard...) vient de réaliser pour lui : la *Circulaire de Berlin* destinée à compléter celle du 1^{er} septembre expédiée depuis Genève. Elle commence par une phrase merveilleuse d'ambiguïté : « S. E. Monsieur le comte d'Eulenburg, ministre de l'Intérieur de Prusse, a fermé solennellement le *Congrès de Statistique de Berlin* samedi 12 septembre. Dans cette séance, le Congrès, qui avait été nanti du sujet de la formation des *Sociétés internationales et permanentes de secours pour les militaires blessés en temps de guerre*, a pris une résolution entièrement favorable à ce projet ». Fort de la caution du ministre prussien et de l'apparente approbation des congressistes, Dunant demande la neutralisation du « personnel médical » et celle des « secoureurs volontaires reconnus » au nom du Comité international (lequel n'est même pas au courant de l'innovation). Ayant expédié sa *Circulaire de Berlin*, il part prêcher la bonne parole.

Le 2 octobre, il est reçu par le roi Jean de Saxe, à Dresde où il décroche le patronage royal et un préavis favorable pour l'envoi d'un délégué. Surtout, il enregistre une phrase magnifique de son auguste interlocuteur : « Je ferai ce que je pourrai, car certainement une nation qui ne se joindrait pas à cette œuvre d'humanité se mettrait au ban de l'opinion publique en Europe ». Dès son retour à l'hôtel, Dunant passe le reste de la journée et l'essentiel de la nuit suivante à clamer le soutien quasi officiel de la Saxe et le jugement péremptoire de ce roi respecté en Europe.

De Dresde, il se rend à Vienne où l'ambassadeur de Suisse lui ménage une audience auprès de l'archiduc Rainer, l'empereur n'étant pas dans sa capitale. Le 12 octobre à Munich, il est reçu par le ministre de la Guerre bavarois. Le 14, il arrive à Stuttgart, capitale du royaume du

Wurtemberg. Le 17 à Darmstadt, pour le grand-duché de Hesse. Le 18 à Carlsruhe, pour le grand-duché de Bade. Chacun de ces Etats enverra un délégué.

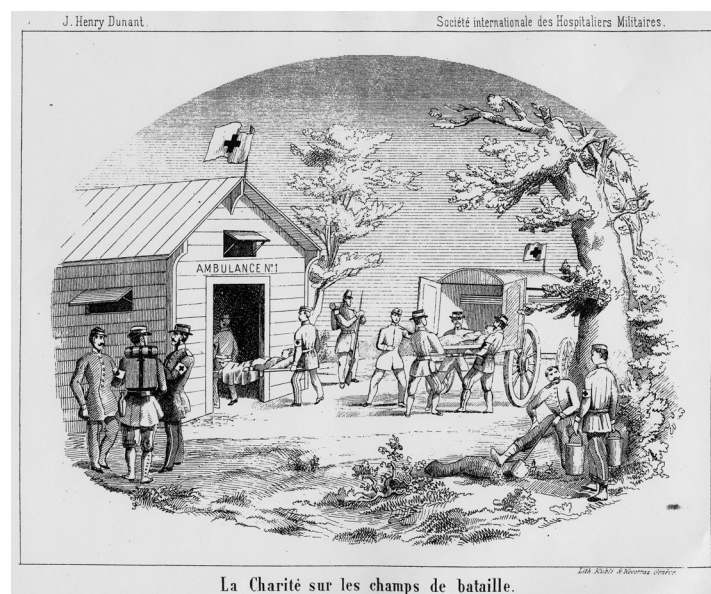
Le 20 octobre, le pèlerin infatigable participe à une séance du Comité international, à Genève. Tous les commentateurs garderont en mémoire le jugement de Moynier sur la *Circulaire de Berlin* : « Nous avons pensé que vous demandiez l'impossible ». Etant donné qu'aucun des trois autres commissaires ne corrige cette critique cinglante, il apparaît que le secrétaire n'est pas suivi par ses collègues. Quel contraste entre l'accueil des souverains germaniques et les appréhensions timorées des Genevois !

La Conférence constitutive : 26-29 octobre 1863

En consultant les listes des 36 personnes présentes, Dunant exulte. En effet, quatorze Etats manifestent leur intérêt par l'envoi de délégués officiels.

Moynier et Dunant font imprimer le *Projet de concordat*, la liste des participants, l'ordre du jour ; ils organisent les réceptions qui meubleront les soirées des diplomates et leur permettront de se mieux connaître. Les travaux ont pour cadre l'actuel palais de l'Athénée. Importante caractéristique relative à l'organisation : l'Etat de Genève n'est sollicité en rien. Autant la Conférence constitutive ambitionne d'être un lieu d'échange entre délégués gouvernementaux, autant ses organisateurs évitent toute collaboration avec leurs propres autorités politiques.

* * *



Première illustration des « Hospitaliers Militaires »
esquissée par Henry Dunant lui-même

Présidant la première séance, le général Dufour évoque le sort préoccupant des militaires blessés et souligne que les services sanitaires sont souvent dépassés, lors d'une bataille.

Il conclut par un souhait : utopie ou réalité, le projet d'un corps d'infirmiers volontaires mérite un examen détaillé. Puis il remet sa charge de président à Gustave Moynier.

Celui-ci commence par se référer à la seule *Circulaire de Genève*, du 1^{er} septembre 1863, persistant ainsi à ignorer la *Circulaire de Berlin* et son appel à la neutralisation. Après quelques considérations sur la paix et la guerre, il revient au sujet pour décocher des flèches toutes feutrées à son cher collègue Dunant : « L'organisation des infirmiers volontaires, telle qu'elle était ébauchée dans *Un souvenir de Solferino*, soulevait beaucoup de critiques, mais ce livre contenait une noble pensée qui méritait d'être examinée de près ».

Ensuite, « M. Henry Dunant, secrétaire du Comité, donne lecture de la liste suivante des membres de la Conférence » et communique d'abondants extraits de la correspondance envoyée au Comité international, c'est-à-dire à lui-même ; soit onze pages imprimées.

Puis se succèdent les consultations, les recommandations générales et les travaux eux-mêmes. Plusieurs intervenants rendent hommage à celui qui les a fait venir. Par exemple, le chirurgien-major Landa de Madrid : « M. Dunant a contemplé [le champ de bataille] à Solferino et il lui a arraché ce cri du cœur qui a trouvé tant d'écho ».

Enfin, on en arrive au débat de fond. Après des échanges nourris, parfois tendus parce que certains intervenants don-

ment l'impression de souhaiter une impasse, le *Projet de concordat* se mue en dix *Résolutions*. Dans chaque pays, un comité organise des moyens pour aider le service de santé des armées, en collaborant avec son gouvernement. En temps de paix, il prépare des secours matériels et forme des infirmiers volontaires. En temps de guerre, ceux-ci sont placés « sous la direction des chefs militaires » ; ils portent « comme signe distinctif uniforme un brassard blanc avec une croix rouge ». Des congrès internationaux sont prévus entre les comités de chaque pays. Décision capitale pour le futur CICR : « L'échange des communications entre les Comités des diverses nations se fait provisoirement par l'entremise du Comité de Genève ». Ce provisoire dure depuis près d'un siècle et demi !

La Conférence formule aussi des *Vœux*, parmi lesquels soulignons la neutralisation des blessés, du personnel sanitaire officiel et des infirmiers volontaires.

Le 29 octobre 1863, la Conférence constitutive se termine en apothéose pour l'auteur d'*Un souvenir de Solferino*, grâce à une intervention de dernière minute de son ami hollandais qui propose que la Conférence déclare : « Que M. Henry Dunant, en provoquant, par ses efforts persévérants, l'étude internationale des moyens à appliquer pour l'assistance efficace sur le champ de bataille, et la Société genevoise d'utilité publique, en appuyant de son concours la généreuse pensée dont M. Dunant s'est fait l'organe, ont bien mérité de l'humanité et se sont acquis des titres éclatants à la reconnaissance universelle ».

Les préparatifs pour le Congrès diplomatique : novembre 1863 - juillet 1864

Le Comité international se voit investi d'une triple mission : il diffusera les *Résolutions* et les *Vœux* ; il encouragera la formation de comités nationaux et il préparera un congrès diplomatique. Le 4 novembre déjà, il publie le *Compte rendu de la conférence internationale réunie à Genève les 26, 27, 28 et 29 octobre 1863 pour étudier les moyens de pourvoir à l'insuffisance du service sanitaire dans les armées en campagne*. Qui rédige ce volumineux document ? L'ouvrage paraît sans nom d'auteur, mais qui le signe à la page 149 ? « Le Secrétaire de la Conférence, J. Henry Dunant » !

* * *

A Genève, le Comité international décide de former une section locale d'infirmiers volontaires. Cette fois encore, le secrétaire prend les contacts, s'assure des adhésions, avance des noms, convoque la séance constitutive pour le 17 mars 1864. Les mêmes hommes assument les mêmes charges : Dufour préside, Dunant exerce les fonctions d'hôte et de secrétaire. Quatorze Genevois fondent la section. Séance tenante, ils décident d'entrer en matière à propos de la guerre des Duchés qui oppose l'Autriche et la Prusse au Danemark. En tant qu'observateurs, Louis Appia et le Néerlandais Charles Meredith Van de Velde seront les deux premiers délégués de la Croix-Rouge internationale, pionniers d'une action magnifique que le CICR gère et anime depuis 147 ans !

* * *

Fort d'encouragements reçus dans la capitale française, Dunant s'emploie à y former un comité national, avec le soutien de l'empereur. Ayant recruté des personnalités appartenant à plusieurs cercles influents, par exemple le banquier Théodore Vernes, le comte de Flavigny, le philanthrope Augustin Cochin ou le colonel Hubert-Saladin, il convoque et anime la première assemblée générale du futur comité français. Le 25 mai, Dunant prononce un discours convaincant où il rappelle les buts et propose un projet de statuts. Un comité provisoire se constitue séance tenante, sous la présidence prestigieuse du général duc de Montesquiou-Fezensac et avec le patronage impérial.

Pendant ce premier semestre de 1864, Dunant publie *La charité sur les champs de bataille*, sorte de chronique évolutive du mouvement qui connaîtra une nouvelle édition, revue et augmentée, au fur et à mesure que des progrès seront enregistrés. Certains la considèrent comme le précurseur du *Bulletin international* que le CICR publie régulièrement depuis 1869.

Il fait aussi œuvre de visionnaire en agissant au-delà du cadre strictement européen et chrétien. Par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Suisse à Paris, Jacques Conrad Kern, il parvient à sensibiliser l'ambassadeur du Japon. Et, une nouvelle fois, il voit juste : le pays du Soleil-Levant sera le premier pays d'Asie à constituer une Société nationale de la Croix-Rouge.

* * *

A la séance du 13 mars 1864, Dunant transmet à ses collègues que Napoléon III vient de l'informer que la France est disposée « à faire traiter diplomatiquement par son ministre des Affaires étrangères la question de la neutralité avec toutes les cours de l'Europe ». La nouvelle est capitale, parce que l'intervention de la France permet d'amener sur le terrain de la diplomatie, au plus haut niveau, les *Résolutions* et les *Vœux* qui n'émanent encore que d'une Conférence informelle.

Le 22 avril 1864, Drouyn de Lhuys, le ministre français concerné, convoque Dunant pour lui confirmer que la France est disposée à seconder la Suisse. Il souhaite que le Congrès ait lieu à Berne, où siège le gouvernement du pays qui lancera les invitations. Dunant lui explique que le mouvement est né à Genève et que lui-même, en tant que promoteur, désire ardemment que sa ville natale soit choisie pour parachever les résultats si encourageants de la Conférence d'octobre 1863. Le ministre français accepte. De Paris, Dunant informe aussitôt ses collègues. Grâce aux interventions efficaces du général Dufour, le gouvernement suisse accepte la marche à suivre dont il laisse l'exécution au Comité international. Le 6 juin 1864, le Conseil fédéral invite donc les nations convenues à un Congrès diplomatique à Genève, dès le 8 août. Quelques jours plus tard, le gouvernement français envoie aux mêmes puissances un message appuyant cette initiative.

* * *

Seize Etats répondent qu'ils se feront représenter. Il importe donc de les recevoir selon les formes. La

Confédération invite ; Dufour, secondé par Moynier, assure à la perfection la liaison avec Berne.

Pour les relations avec le gouvernement genevois, il n'en va pas de même. Le 7 mai, de Paris, Dunant informe le président du Conseil d'Etat, le Radical Challet-Venel, que c'est lui, Henry Dunant, qui a choisi sa ville natale comme siège du Congrès diplomatique. A le lire, tout dépend de lui : « l'œuvre que je poursuis ; ... l'Empereur des Français m'ayant exprimé, d'une manière toute particulière, l'intérêt... je lui demandais... ; l'Empereur des Français m'a fait connaître qu'Il était tout disposé à faire ce que je demandais ». Pas un mot sur ses collègues ! Or, ces derniers ont délégué à Dufour le soin de négocier avec leurs Autorités locales. On peut imaginer la réaction du général (et de Moynier), lorsqu'il se découvre devancé par Dunant, et de quelle manière.

Nous savons la distance, voire l'hostilité séparant ces philanthropes du parti Radical alors au pouvoir. Appartenant au parti Démocratique qui a été vaincu lors de la Révolution de 1846, ils ne veulent rien lui devoir. Le ton hautain de la lettre du 7 mai le révèle sans fard, presque avec provocation. D'ailleurs, les confidences de Moynier, le 29 juin 1864, le confirment. Au sujet d'une excursion sur le lac prévue lors du Congrès, il livre à Dunant : « On pourrait demander cela peut-être au Conseil fédéral mais il ne faut pas se le laisser offrir par le Conseil d'Etat, qui y convierait tous ses acolytes et donnerait à la fête un ton sentant quelque peu la démocrapule [sic] ». Bref, le gouvernement genevois est bon pour prêter ses huissiers et « un beau fonctionnaire pour les séances ». Sur ce point, Dunant suit la même ligne : « Je suis mille fois d'accord avec vous, il ne faut pas de fêtes populaires ».

Le Congrès diplomatique d'août 1864 la première *Convention de Genève*

Il commence le 8 et s'achève le 22 août, à l'Hôtel de ville, dans la salle de l'Alabama (qui deviendra célèbre à la suite d'un arbitrage international) où est signée la *Convention de Genève*, fondement du droit international humanitaire. Dufour préside. Moynier y participe avec le rang de délégué officiel de la Suisse, en compagnie du docteur Lehmann.

Seize Etats sont représentés, dont douze ont muni leurs délégués de pouvoirs leur permettant de signer le traité : Bade, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Hesse grand-ducale, Italie, Pays-Bas, Portugal, Prusse, Saxe royale, Suède-Norvège, Suisse, Wurtemberg. Quatre pays font part de leur regret de ne pouvoir participer à la négociation pour des raisons pratiques : Brésil, Grèce, Mexique et Turquie.

L'homme qui a conçu l'idée se retrouve sur la touche. Certes, il se voit admis à assister (et non pas participer) aux délibérations, mais sans rang spécial ; Appia, Maunoir, Van de Velde ne jouissent-ils pas du même privilège ? La manière d'aborder les problèmes, les principes fondamentaux, les décisions finales, tout confirme les visions et les intuitions de Dunant. Mais, encore moins qu'à la Conférence constitutive d'octobre 1863, pour laquelle il a participé de près à la rédaction des textes, il n'intervient dans le vif du sujet. La *Convention de Genève* se fait presque sans lui, en tout cas à côté de lui. Vraiment, son rôle paraît fini à Genève.

Pas tout à fait, car une péripétie locale met une fois encore son sens du service, et son courage, en évidence. Le jour de la signature du document final a lieu une élection



Délégués au Congrès diplomatique, 8-22 août 1864
Photomontage orchestré par Henry Dunant, dans le médaillon

complémentaire au gouvernement genevois. Comme le parti vaincu conteste les résultats, une émeute dégénère ; certains prennent les armes ; on tire, on se tue. Des manifestants en veulent aux conseillers d'Etat qu'ils croient débusquer dans l'Hôtel de ville. Dunant fait fermer les portes et explique à une délégation des émeutiers qu'il n'y a que des diplomates de l'Europe humanitaire. A en croire ses *Mémoires*, la clôture du congrès n'en souffre pas : « Les plénipotentiaires ne furent pas troublés malgré les vagues rumeurs qui parvinrent jusqu'à eux. Mais une fois leurs signatures données, tous les respectables représentants des Souverains charitables qui les avaient envoyés pour faire œuvre de miséricorde s'éclipsèrent à l'envi, désireux de contempler une fois par eux-mêmes les beautés d'un système si différent du régime auquel ils étaient habitués dans leur patrie respective. Le général Dufour et moi restâmes les derniers à l'Hôtel de ville ; je fis chercher une voiture et j'accompagnais le vénérable président du congrès tout attristé et malheureux ».

Au moment de la clôture du Congrès diplomatique, les plénipotentiaires posent ensemble, pour la postérité, dans une composition minutieusement élaborée. Bien que soucieux de son image de marque comme les autres, Dunant est exclu du groupe posant pour le photographe car il n'a pas le rang de délégué. Il ne désarme pas pour autant et se montre même plus habile que les diplomates professionnels. Etant chargé des festivités, c'est à lui qu'incombe leur immortalisation sur la pellicule, mais les possibilités techniques de l'époque font que cette photographie de « famille » ne peut être qu'un montage. Alors, Dunant fait accrocher subrepticement son propre portrait (paré d'un

cadre fleuri) au mur qui sert de toile de fond. De la sorte, il couronne l'ensemble !

La gloire, puis la chute : 1866-1867

En septembre 1866, la Prusse fête sa victoire sur l'Autriche. Témoignant de sa haute considération pour le fondateur de la Croix-Rouge, la monarchie prussienne le convie au dîner de gala et lui attribue une place à la table royale. Le roi en personne s'adresse à lui, puis la reine, puis le prince royal et nombre de courtisans. Parmi ses admiratrices, la reine Augusta manifeste un enthousiasme débordant. Pendant tout un dîner, elle arbore avec fierté le brassard de la Croix-Rouge. Elle invite le philanthrope, un soir, pour lui raconter à quel point *Un souvenir de Solferino* l'a émue. Elle l'a même fait lire à son royal époux ! Enfin, elle lui donne « une fort belle statue en albâtre représentant l'archange Michel, sur la poitrine duquel elle avait ordonné de faire peindre en rouge la croix sculptée en relief ».

* * *

En juillet 1867, la capitale française accueille une réunion des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et fin août une très officielle Conférence internationale de la Croix-Rouge, la première d'une série qui comptera sa 31^e édition en 2011. Dunant y présente un rapport écrit sur les prisonniers de guerre.

Ce même été, il accède à une nouvelle vice-présidence ; cette fois, de la commission générale des délégués auprès

de l'Exposition universelle de Paris. La Croix-Rouge y dispose d'une place considérable et le Comité international d'une prérogative amusante, comme Dunant l'écrit à Moynier : « Nous seuls avons le droit d'avoir des bateaux. – Trouvez-nous s.v.p. un bateau de sauvetage quelconque, le plus joli possible, en intéressant les sociétés du lac, on pourrait avoir quelque chose de joli aux couleurs nationales, avec la clé & l'aigle ». Ses prestations doivent convenir puisqu'il glanera une médaille d'or, à titre personnel, de la part des organisateurs de l'Exposition universelle.

* * *

Le 7 juillet 1867, la première dame de France fait venir le premier homme de la Croix-Rouge internationale. Elle souhaite en effet que les marins blessés bénéficient de la protection apportée par la *Convention de Genève* aux seuls soldats blessés sur terre. Selon la version de ses *Mémoires*, Dunant se sent investi d'un mandat flatteur : « Je répondis que ma mission personnelle me semblait terminée, mais le gouvernement français se trouvait heureusement placé pour prendre une initiative de cette nature. 'Non ! répliqua l'impératrice [Eugénie], il faut que ce soit vous !' »

* * *

Chevalier de la Légion d'honneur, ambassadeur personnel de l'impératrice, Dunant atteint le sommet de sa gloire au début de l'été 1867. Mais le processus de sa déchéance est déjà enclenché. En effet, il est administrateur du « Crédit genevois », une banque qui vient de faire faillite, quelques



Henry Dunant entre le Capitole et la roche Tarpéienne

mois auparavant. Indice particulièrement préoccupant, le prudentissime Moynier avertit, le 12 juin 1867, le commissaire fédéral à l'Exposition universelle de Paris en des termes stupéfiants : « Il importe que je vous mette en garde mais très confidentiellement contre l'intervention possible de M. Henry Dunant, qui a été jusqu'à présent secrétaire du Comité international. Nous avons des motifs très sérieux pour ne pas vouloir être représentés par lui dorénavant. Si donc, il se proposait pour agir en notre nom, je vous serais obligé de l'éconduire ».

Depuis Paris où il espère se redresser, Dunant adresse sa « démission de Secrétaire du Comité international de secours pour les militaires blessés ». Le 7 septembre 1867, Moynier lui répond : « Le Comité international, dans sa séance d'hier, a pris connaissance de la lettre que vous m'avez adressée en date du 25 août dernier. Il a pensé que votre intention était de renoncer non seulement aux fonctions de Secrétaire mais aussi à celles de membre du Comité et, pour éviter tout malentendu, il m'a chargé de vous faire savoir que c'est dans ce sens qu'il a interprété votre démission ».

Sans un mot de remerciement pour les services rendus ! Sans un mot de sympathie pour la détresse de cet ancien « ami » ! Le failli ne reviendra plus jamais dans sa cité natale. Son exil durera plus de 40 ans, alors qu'il n'aura passé que 39 petites années à Genève !

La faillite et l'exil en 1867

Pour comprendre cette catastrophe, il convient de souligner que la Société des moulins de Mons-Djemila n'atteint jamais son seuil de rentabilité et que Dunant ne s'en occupe

pas assez. Plus grave, il s'aventure dans l'exploitation coûteuse d'une forêt de chênes-lièges. Comme un manque chronique de liquidités paralyse les investissements, il se livre à des opérations périlleuses : pour honorer les dividendes promis à ses actionnaires, il recourt aux mortels palliatifs qui consistent à ronger le capital, à surestimer les actifs, voire à lancer de nouvelles sociétés, quand il ne spéculé pas sur les cours...

S'inspirant de son expédition à Castiglione six ans auparavant, Dunant obtient une audience de Napoléon III, le 3 mai 1865, pour solliciter le soutien impérial à la création d'un « Omnium algérien » improvisé : échec. Il échafaude une « Compagnie algérienne » pour se procurer de l'argent frais : échec. Il se démène pour se faire racheter par un concurrent victorieux : échec. Il hurle à l'aide auprès de ses relations dans les milieux bancaires : échec.

Or Dunant a une dette de 300'000 francs que le « Crédit lyonnais » lui a prêtés en 1865 pour la Société des moulins de Mons-Djemila. Avec l'espoir d'éviter la honte d'un procès, la famille de Dunant cède tous ses avoirs en Algérie aux actionnaires. Henry se retrouve complètement ruiné, Daniel (son frère) perd l'essentiel de ses biens. Ce règlement à l'amiable indique au moins que ses investissements étaient raisonnables, dans la mesure où des financiers acceptent de les reprendre en espérant les rentabiliser.

Second dossier pourri, une carrière de marbre à Felfela que Dunant a achetée sans mesurer les coûts de sa mise en exploitation. Ultime coup de poker, il parvient à la vendre au Crédit genevois, institut bancaire dont il devient alors administrateur. La transaction lui apporte aussitôt 200'000 francs, mais il a promis de revendre cette carrière

à un investisseur français, lequel n'existe pas ! Patatras, le 25 février 1867, le Crédit genevois tombe en faillite, et les liquidateurs décèlent bientôt la supercherie. Le 17 août 1868, la Cour de justice civile - alors instance suprême à Genève - accable « le sieur Dunant, qui a sciemment trompé ses collègues, doit être tenu de toute la perte occasionnée par cette affaire ». Par conséquent, le vendeur de Felfela est proclamé responsable de la faillite du Crédit genevois. Il se voit grevé de toutes les indemnités. Il subit en outre l'infamie d'apparaître comme le seul qui a menti. Ce jugement est sans appel ; il est publié en première page du *Journal de Genève* et reproduit dans le *Journal des tribunaux vaudois* qui sont répandus dans tous les milieux d'affaires, et bien au-delà !

* * *

Première conséquence, Dunant quitte sa patrie au printemps 1867. Il n'y reviendra jamais et, à de rares exceptions près, ne reverra plus ses parents, ses frères et sœurs, ses cousins, ses amis, ses proches, et tous ceux qui ont cru en lui. Deuxième conséquence, la ruine : celui qui s'entourait de deux secrétaires et d'un domestique connaît la gêne, bientôt la pauvreté, enfin la misère.

Troisième conséquence, l'exclusion du Comité international de la Croix-Rouge. A n'en pas douter, Moynier, Dufour, Appia et Maunoir voient juste en se démarquant de la brebis galeuse, à cause du statut même de l'institution qu'ils incarnent. Le Comité international dispose d'une base conventionnelle étroite, d'autant plus vulnérable que certaines grandes puissances aspirent à attirer dans leur pro-

pre capitale le siège mondial du mouvement humanitaire. Seules la compétence et l'autorité morale de chacun des membres du Comité international garantissent son rayonnement, ses chances de survie. D'où la nécessité d'exclure celui qui est déchu, celui qui ne se résout pas à l'évidence. Autant cette cruelle opération se justifie à chaud, autant le traitement réservé au membre malade peut prêter à discussion, une fois les fortes poussées de fièvre résorbées. De cette rupture découlera un antagonisme sans merci entre Dunant et Moynier (pourtant celui-ci agit en tant que président et non à titre personnel). Chacun mettra du sel sur les blessures. Pour la vie. Jusqu'à la mort. Même au-delà.

Plusieurs tentatives de renflouement

« Je n'avais plus rien à moi lors de ma catastrophe, quand j'ai quitté définitivement Genève pour Paris, en mai 1867, mes détracteurs ont insinué le contraire, ce qui est une calomnie odieuse. J'ai été bien des mois, après cette époque, dans un état de chagrin, de désespoir, de dénuement, de famine dont nul ne peut se faire une idée. Je ne savais plus que dire ni que faire ! Un homme de mérite [Max Grazia] se présenta alors à moi avec un projet remarquable d'une *Bibliothèque universelle*, soit une collection des chefs-d'œuvre de l'esprit humain de tous les temps et de tous les pays ».

Cette émouvante page des *Mémoires* correspond-elle à la réalité ? Selon les rares traces qui subsistent de la *Bibliothèque internationale universelle*, peut-être. En tout cas, le projet dépasse le stade de la seule publicité, puisque le ministre impérial de l'Instruction publique, Victor Duruy, s'engage à intégrer

cette collection dans toutes les bibliothèques de France. Un contrat est signé avec des banquiers. Max Grazia trouve des commanditaires, dédommage parfois Dunant, emploie Daniel (le frère d'Henry qui a tant perdu en Algérie) lequel s'installe à Paris avec femme et enfants. Il semblerait même que deux livres soient imprimés, à la fin juillet 1870. Mais lesquels ? Aucun historien ne les a jamais vus !

* * *

Un autre épisode apporte du baume au cœur de Dunant. En juin 1870, il reçoit une médaille d'honneur au Cirque Napoléon, devant 6'000 personnes, « comme auteur du *Souvenir de Solferino* & fondateur de l'œuvre internationale en faveur des blessés », ainsi que pour « services rendus à l'humanité ». Mais à quoi sert une rondelle de métal quand on traîne une dette d'un million ?

* * *

Au moment où éclate la guerre franco-allemande de 1870-1871, Dunant réside toujours dans la capitale française. Parallèlement à ses activités humanitaires, il s'ingénie à gagner de l'argent. Avec un certain docteur Chéron, il participe à une affaire de compresses hémostatiques qui file en quenouille.

* * *

De même que Croix-Rouge et pansements à vendre font bon ménage dans l'esprit de Dunant, de même colonisation

de la Palestine et banques israélites lui paraissent se compléter à merveille. D'autant plus que le retour du « peuple élu » est un rêve qui remonte à son Ecole du dimanche. En 1857, dans la *Notice sur la régence de Tunis*, il a consacré un chapitre aux « Coutumes et superstitions des juifs de Tunis » où il relève la fascination qu'exerce la Terre promise sur la diaspora.

En juillet 1867, lorsque l'impératrice Eugénie le mande au sujet de la guerre sur mer, pourquoi l'ambassadeur de France à Constantinople est-il présent ? La réponse figure au second point de l'ordre du jour de cette audience : la question de la Palestine. En effet, la première dame de France se pose en protectrice de l'Eglise romaine, dans la ville la plus sainte de la chrétienté en particulier. Elle ne peut que souscrire à un projet de Dunant où « La reconstruction des Lieux Saints à Jérusalem s'accomplirait désormais internationalement et d'une manière digne de la chrétienté ». Elle ordonne à Bourrée, l'ambassadeur concerné, de se renseigner sur le réalisme de deux dossiers précis : la remise en service de l'aqueduc de Salomon qui alimentait jadis Jérusalem en eau potable et la création d'un hospice qu'elle patronnerait. Enquête faite, les diplomates et orientalistes sur place soulignent le caractère aventureux de tels projets.

Ayant aussi essuyé une fin de non-recevoir de la part du baron James de Rothschild, notre pèlerin rencontre un meilleur accueil auprès de protestants fondamentalistes, en l'occurrence la Société du Temple du Wurtemberg. Ceux-ci veulent reconstruire le Temple de Jérusalem, étape incontournable avant le retour du Christ sur la Terre. Ils engagent Dunant pour qu'il obtienne une autorisation de la Turquie,

alors maîtresse des lieux. Dunant touche le salaire promis, mais ne sera jamais en mesure de leur fournir le feu vert désiré. De cette négociation manquée, les Templiers des Temps modernes ne lui garderont pas rancœur, ayant apprécié son travail sincère de négociateur.

* * *

Les années de misère et de rivalité

A concevoir et mener tant d'activités, tant de projets, tant de comités, tant de patronages prestigieux, comment s'imaginer les conditions d'existence quotidienne du grand homme déchu ? Si nous le croyons, ces années 1867-1870 sont les plus dures : « Quand j'ai quitté Genève, en mai 1867, pour aller défendre à Paris des intérêts, où je devais être sacrifié, je n'avais plus alors ni capital, ni fortune, en un mot, je n'avais rien à mon actif. [...] Que pouvais-je faire ? 22 ans de misère, parfois navrante, surtout les 5 premières années de cette période d'agonie m'ont bien puni de mes coupables imprudences ».

Au dénuement matériel s'ajoutent les affres de la culpabilité : il a ruiné des proches, trahi la confiance de ses amis, commis des actes illégaux. 1867 devient son année de référence, la couronne d'épines sur la croix, la lance dans le flanc. Mais la situation est plus grave encore car il ne vit pas son calvaire comme le résultat de ses seules erreurs ; dans sa chair, dans sa tête, il se voit assailli par ses anciens amis et collègues.

* * *

En effet, l'ex-secrétaire du Comité international est persuadé que Moynier met tout en œuvre pour le discréditer au sein de la Croix-Rouge de l'Europe entière.

Aussi riposte-t-il avec plus de rouerie que d'élégance. Certes, il n'appartient plus au Comité international. Certes, il n'est plus membre actif d'aucun organisme du mouvement humanitaire. Mais il revendique le droit de parer son papier à lettres avec l'emblème de la Croix-Rouge, en tant que fondateur de l'Œuvre.

Comportement plus contestable de sa part, il déclenche une sorte de contre-offensive en montant des sociétés qui ressemblent ou rivalisent avec les institutions issues de la *Convention de Genève*. En 1874 par exemple, il utilise avec ostentation une croix rouge pour le *Bulletin belge de l'Alliance universelle. Revue de la charité internationale sur les champs de bataille & en temps de paix*. Il n'hésite pas à nommer cette revue *La Croix Rouge*, de même qu'il intitule le journal périodique de la branche anglaise de l'Alliance universelle *The Red Cross*, au grand dam du Comité international de la Croix-Rouge qui se sent investi de la fonction de gardien et protecteur de l'emblème !

Cette guerre d'usure ne prendra fin qu'avec la mort des deux protagonistes. Nul ne saurait dire lequel porte les coups les plus violents, les plus bas. En revanche, il ressort à l'évidence que Dunant, le proscrit, encaisse beaucoup moins bien.

* * *

La guerre franco-allemande de 1870-1871 la Commune de Paris

Napoléon III ayant été vaincu à Sedan, la Troisième République est proclamée le 4 septembre 1870. Puisque les instances supérieures de la Croix-Rouge française sont bonapartistes ou royalistes, elles répugnent à traiter avec ceux qui ont précipité la chute de l'Empire. Aussi confient-elles au Genevois la fonction de les représenter auprès du gouvernement républicain. Le 11 septembre, le ministre des Affaires étrangères, Jules Favre, reçoit Dunant et, peu de jours plus tard, le *Journal officiel* reproduit des extraits de la *Convention de Genève* ; notamment l'article 5 : « Tout blessé recueilli et soigné dans une maison y servira de sauvegarde. L'habitant qui aura recueilli chez lui des blessés sera dispensé du logement des troupes, ainsi que d'une partie des contributions de guerre qui seraient imposées ».

* * *

Quand les habitants de la capitale se soulèvent contre l'accord passé entre les autorités françaises établies à Versailles et l'Allemagne, la Commune de Paris installe un régime révolutionnaire qui terrifie bon nombre de notables. Grâce à son passeport suisse, Dunant aide des dignitaires de la Croix-Rouge française à fuir la capitale investie. Dans le feu de l'action, il ne se soucie guère des dangers, grisé par son retour sur l'avant-scène de l'Histoire. Il échafaude même une négociation entre le gouvernement légal de la France, les Communards et des diplomates européens ; mais cette tentative de conciliation échoue.

Sentant leur position désespérée, les Communards procèdent à des exécutions arbitraires. Dunant reste à Paris, malgré les conseils de ses proches. Ainsi, il assiste de l'intérieur à la terrifiante Semaine infernale, fin mai 1871, lorsque les troupes gouvernementales écrasent les insurgés.

A Castiglione, Dunant avait découvert le sort lamentable des soldats blessés. Mais il n'avait pas assisté aux tueries et il était conscient du fait qu'il s'agissait d'un combat entre soldats professionnels. Dans un tel contexte, il avait trouvé raisonnable de chercher un remède aux conséquences de la guerre.

A Paris, il est plongé dans l'enfer des règlements de comptes, après la mise hors de combat d'un adversaire non étatique. Il est témoin oculaire de la répression sur une population et sur des combattants civils. Confronté à un tel paroxysme d'inhumanité, il découvre que la guerre déclenche des horreurs sans limite et que c'est à ses causes qu'il lui faudra s'attaquer.

L'Alliance universelle de l'ordre et de la civilisation

Au début de cet été 1871, Dunant fait la connaissance de Léonie Kastner, riche veuve d'un musicien à succès et fille du banquier Boursault. Elle lui offre le gîte et le couvert ; elle l'aide même à lancer un nouveau projet.

Il observe que, la paix revenue, les classes dirigeantes ne se cantonnent pas dans une répression implacable, qu'elles sont traumatisées par la réceptivité du peuple parisien aux théories des chefs communards et qu'elles ressentent le besoin d'une action en profondeur. D'où la fonda-

tion de l'Alliance universelle de l'ordre et de la civilisation.

Le premier congrès se tient à Paris, du 3 au 8 juin 1872. Plus de mille participants souscrivent au programme : « L'Alliance universelle a pour principe les légitimes intérêts de la religion, de la famille, du travail et de la propriété ». Dunant semble être l'homme-orchestre de cette symphonie pastorale. Il rédige l'essentiel du *Bulletin non périodique* et inspire les publications éditées par les diverses branches de l'Alliance ; en France, c'est l'*Etendard de la Croix Rouge* ; en Belgique, c'est plus simplement *La Croix Rouge*. Pour éviter les mésaventures de l'été 1867, il se fait nommer « secrétaire perpétuel » de la branche française et « Honorary international Secretary for Life » de la branche anglaise. Curieusement, les principaux chantiers auxquels Dunant participe relèvent plus des relations internationales que de la paix sociale : les prisonniers de guerre, l'arbitrage international et la lutte contre l'esclavage.

La protection des prisonniers de guerre

Toute sa vie, Dunant s'intéresse au sort des prisonniers de guerre, mais, comme la *Convention de Genève* ne les protège pas, il intervient plusieurs fois en leur faveur. Comme nous l'avons vu, il présente un mémoire sur *Le meilleur mode de faire parvenir aux prisonniers de guerre des secours en argent et en nature* lors de la première Conférence internationale de la Croix-Rouge, en 1867. Même si son rapport est admis, il reste lettre morte.

Le 6 août 1872, il est invité par la National Association for the Promotion of Social Science à plaider son dossier, qu'il publiera sous le titre *A Proposal for introducing Uniformity into the Condition of Prisoners of War*. Le 15 septembre 1873, il parle à Brighton, toujours en faveur d'une *Convention for Prisoners of War*.

L'initiative la plus concrète part de Paris, lorsqu'un Comité exécutif international pour l'amélioration du sort des prisonniers de guerre se forme au sein de l'Alliance universelle. Dunant y siège en tant que secrétaire international. Comme pour la Croix-Rouge, il élabore un projet d'accord, puis chacun fait jouer ses relations afin d'obtenir l'envoi de délégués gouvernementaux. L'attrait de l'idée est tellement grand que celle-ci se retourne contre ses promoteurs : la Russie s'empare de la question, l'englobe dans un projet plus général sur les lois et coutumes de la guerre, contraint le comité initiateur à se retirer (Dunant et ses amis se voient dépossédés de tout) et organise, en 1874, une Conférence diplomatique à Bruxelles dont la *Déclaration* finale ne sera jamais ratifiée. Même si son projet était beau, il vient d'avorter.

L'arbitrage international

Le 4 juin 1872, le congrès de l'Alliance universelle nomme une commission chargée de réunir la jurisprudence relative à l'arbitrage international. Dunant est nommé vice-président.

En septembre 1872, à Plymouth, il se prononce en faveur d'une cour d'arbitrage international en vue d'éviter

la guerre. Sa conférence remporte un succès certain. Exilé en Angleterre, Napoléon III rédige de sa main le mot suivant : « Je vous remercie, Monsieur, des paroles flatteuses pour moi que vous avez émises au Congrès de Plymouth, et je vous félicite de vos efforts généreux pour une cause favorable à l'humanité ». Plusieurs journaux en donnent des comptes rendus qui reproduisent des passages entiers de l'exposé du Genevois, parfois avec une introduction impressionnante : « One of the most important papers read was by Mr. Henry Dunant (of Switzerland), founder of the Red Cross and of the Convention of Geneva ». Même si les éloges pleuvent, son projet d'arbitrage international ne débouche sur rien de concret.

La lutte contre l'esclavage

Ayant lu *La case de l'oncle Tom*, Dunant a le privilège de rencontrer son auteure : « J'allais voir [Mrs Beecher-Stowe] fin 1853 lorsqu'elle séjourna à Genève, chez une dame anglaise devenue genevoise, Madame Fazy-Meyer, dont le mari était un parent du général Dufour. Sa modestie et sa simplicité étaient grandes : c'était bien la cause de l'humanité qu'elle plaidait dans la vieille Europe ».

En 1857, la *Notice sur la régence de Tunis* contient un chapitre entier sur l'esclavage. Le cas de la Tunisie y est favorablement réglé, puisque le bey vient de l'abolir dans tout son royaume. Mais le Genevois axe l'essentiel de son étude sur la comparaison du statut des esclaves entre les pays musulmans et les pays chrétiens, avant tout aux Etats-Unis. D'un côté, des traitements humains s'accompagnent

souvent de généreux affranchissements. De l'autre, une quasi toute-puissance de propriétaires cruels, des lois autorisant un maître à trancher la langue ou à crever les yeux de son bétail humain.

Au moment où il est happé par le tourbillon de la Croix-Rouge naissante, le secrétaire du Comité international trouve le temps de publier *L'esclavage chez les musulmans et aux Etats-Unis d'Amérique*, au printemps 1863. En réalité, il y reproduit le chapitre de la *Notice*, auquel il ajoute d'abondantes notes pour actualiser sa publication.

Dix ans plus tard, l'internationaliste impénitent remet cet ouvrage sur le métier, cette fois dans le cadre de l'Alliance universelle. S'étant associé à la puissante British & Foreign Anti-Slavery Society, il sollicite les gouvernements pour une conférence préparatoire, en mars 1876. Le projet échoue, il n'en subsiste qu'un *Mémoire sur l'état actuel de la traite des nègres*. En substance, Dunant prouve que la traite sévit dans de nombreuses régions du globe, que les traités internationaux la condamnant sont connus de toutes les chancelleries et qu'il importe de les appliquer.

Cet échec semble déterminant. Dès 1876, Dunant disparaît de la scène, en même temps que l'Alliance universelle.

Les années sombres : 1875-1890

Beaucoup d'historiens se sont plu à vêtir les années mystérieuses des hardes de la misère. Certes, l'exilé souffre de la faim, probablement entre 1867 et 1870. Mais ensuite ?

En 1871, il rencontre Léonie Kastner. On imagine mal cette riche veuve laisser dans le dénuement l'homme en qui

elle croit. Ensuite, l'oncle David a constitué une rente viagère en faveur de son neveu ruiné ; dès 1874, elle déploie ses effets. Entre 1870 et 1890, le failli fait d'incessants voyages : comment les paie-t-il ? D'où l'impression que, pendant cette période obscure, Dunant mène un train de vie certes sobre, mais sans souci du lendemain, au point de vue matériel en tout cas. N'oublions pas qu'il travaille !

Prenons le cas du pyrophone. Frédéric Kastner, le fils de sa protectrice, a mis au point un instrument de musique dont les sons proviennent de la combustion du gaz. Comme le montre un prospectus, on peut mettre en service un orgue, un candélabre ou un lustre qui éclairent, chauffent et produisent de la musique. Le tout en même temps, avec un seul appareil ! Notre spécialiste en relations publiques est chargé de sa promotion et de sa commercialisation. Hélas, la mort prématurée de son inventeur et des brouilles dans la famille Kastner ôtent à ce projet bizarre toute chance de réussite.

* * *

Le mythe de la misère matérielle réduit à ses justes proportions, examinons celui de l'errance. Au printemps 1867, l'administrateur du Crédit genevois quitte sa ville natale pour un exil volontaire et définitif. Pendant les dix années suivantes, il s'efforce de garder son rang, établissant son quartier général à Paris, à Londres, à Bruxelles. Dès 1875, son emploi du temps est moins clair. Il fait plusieurs longs séjours en Angleterre. Presque toutes les années, il s'arrête à Stuttgart, au moins pour deux mois. Il se rend au Tessin et à Rome avec Léonie Kastner pendant l'hiver 1877-1878. Il va aussi dans une quarantaine de localités de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse. Au



Le pyrophone « orgue à flammes chantantes »
de Frédéric Kastner commercialisé par Henry Dunant

cours de cette décennie mouvementée, sa trace s'estompe souvent, disparaît parfois, par exemple entre 1885 et 1888.

* * *

La correspondance et les textes autobiographiques concordent, notre voyageur souffre de deux maladies : un eczéma à la main droite et des troubles gastriques. En 1880, il se plaint à son ami et confidant Rudolf Müller : « Je ne suis pas encore bien ; et la même indisposition continue, et me gêne beaucoup, quoique moins ; à cela se joint une indisposition bilieuse assez ennuyeuse, car elle me prive d'appétit ». Et dans plusieurs lettres, il livre de vertigineuses confidences : « Ma santé est meilleure, mais, j'ai été des mois sans sortir de ma chambre. Il était bien facile de me faire du bien par un repos absolu, & complet ; - tu dois te rappeler que j'en avais grand besoin ».

En l'état, nous pouvons formuler l'hypothèse que le déraciné des années 1880 souffre de sérieux troubles nerveux. Il ne parvient à se fixer dans un lieu. Il ne supporte guère la compagnie prolongée d'un proche, même d'un être cher. Il ressent l'impérieux besoin de s'enfermer. Le bruit l'indispose fortement. Il vit replié sur lui-même. Tout se passe comme s'il traverse une dépression nerveuse profonde, aggravée par la conviction que des ennemis cherchent à lui nuire.

* * *

Dès l'été 1878, il invite Müller à inscrire ses envois en recommandé. Il émaille ses lettres de précautions contre les indiscretions et contre le vol. Pourquoi ?

Depuis son voyage à Rome, en 1878, il se sent non seulement espionné, mais aussi traqué. Il acquiert la triple conviction qu'on lui soustrait sa correspondance, qu'on le poursuit dans ses moindres déplacements, qu'on intervient auprès des hôteliers pour que ces derniers le chassent. Afin d'échapper à ces menées, il recourt à des stratagèmes surprenants : il signe « Paul » ou « Hilditsch » ; il baptise « Timothée » son correspondant Rudolf.

En 1882, il se déclare convaincu qu'on l'a privé de porteur à la gare de Zurich. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'en décembre 1885, il fasse état de trois mois de maladie, « par suite de ces continuelles persécutions des Français, & j'ai eu une très grave indisposition du foie et des nerfs ». Sa manie de la persécution l'accompagne pendant toute la période sombre, même jusqu'à la fin de sa vie. Que savons-nous de ceux qui lui veulent (ou qui lui voudraient) du mal ?

Des Français influents l'accusent d'avoir été à la solde de la Prusse pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871. D'autres ennemis se recrutent parmi les ultramontains, les papistes : Dunant s'engage en effet dans le Kulturkampf avec fougue. Autre catégorie de persécuteurs possibles, ses compatriotes ; parmi les calvinistes bigots, certains s'emploient à lui ravir la paternité de la Croix-Rouge et d'autres sont prêts à tout pour récupérer l'argent perdu dans les investissements algériens.

Que ces persécuteurs soient imaginaires ou réels, peu importe, du moment que le malheureux est persuadé qu'ils existent et qu'ils agissent ! Devient-il un malade mental ? Nous n'en possédons pas la preuve formelle. Mais telle phrase dans ses cahiers autobiographiques autorise bien des suppositions : « Trois mois de prison pour avoir été surpris

en état de vagabondage ». Que fait-il pendant les longues saisons, voire les années où il échappe à ses biographes ? La prison ? Ce serait tout de même étonnant. L'internement dans un institut psychiatrique ? N'excluons pas cette éventualité.

* * *

En proie à ses fantômes maléfiques, Dunant ne se voit pas pour autant abandonné de tous. Il s'en faudrait de beaucoup. Des êtres chers, des amis fidèles l'écoutent, l'aident, croient en lui.

N'oublions pas sa famille : ses sœurs Anna et Marie, ses frères Pierre-Louis et Daniel, ses neveux, Henri Vaucher et Maurice Dunant, sa nièce Hélène Vaucher gardent le contact. Et surtout, parlons ici de deux soutiens exceptionnels.

* * *

Léonie Kastner éclaire ses jours si noirs : « Quelques mois après le rétablissement de l'ordre dans Paris, ce fut une dame très riche, très généreuse et du plus grand mérite, que je ne connaissais pas, que je n'avais jamais vue, qui me vint en aide sans que je le lui demandasse ».

Malgré la disparition de toute la correspondance entre la riche veuve et le vagabond désargenté, nous savons que des sentiments profonds lient les deux êtres. En effet, quelques bribes des *Mémoires* ont échappé aux censures ultérieures : « Je n'ai jamais été l'amant de cette dame [...]. Le charme de cette Dame était fait de grâce, d'une humeur toujours égale, d'une calme vivacité ». Mais le couple se sépare, vers 1880. Et en janvier 1888, quand Léonie rend son dernier soupir, Henry n'est pas à son chevet.

Fidèle parmi les fidèles, Rudolf Müller est-il plus encore ? En tout cas, il est impossible de décrire cette période sans évoquer ce professeur de collègue allemand dont Dunant fait la connaissance en 1877.

Quels sentiments unissent les deux hommes ? Henry tutoie parfois son correspondant et l'appelle exceptionnellement « mon cher enfant ». Il laisse son cœur parler : « Si l'assurance que tu possèdes une amitié sincère et profonde, une affection véritable, pure, dévouée & assurée, en un mot, un ami chrétien dans le sens le plus élevé de ce mot, peut te donner du courage [...] tu peux l'avoir tout à fait et avec une confiance absolue, et une entière sécurité ». Le tutoiement cesse après 1885, au moment où Rudolf se marie et leur échange épistolaire s'étiole : de 1886 à 1890, une seule lettre de Dunant à Müller nous est parvenue. Puis la correspondance reprend avec intensité, de 1891 à 1910. Au total quelque 700 lettres, documentées, intimes, poignantes.

* * *

Pendant ces années sombres, Dunant commence à remplir la centaine de cahiers bleus et bistre où les historiens découvriront ses *Mémoires*. Certains sont couverts de notes de lecture. D'autres recèlent des projets de livres, comme *La France telle qu'elle est, comparée à l'Angleterre et à l'Allemagne* où il affiche un mépris viscéral pour les « races latines » qu'il juge dégénérées. A ses yeux, l'avenir appartient aux « races germaniques et anglo-saxonnes ».

Fait exceptionnel, un de ces pamphlets fait l'objet d'une publication, en 1878 : *Jésuites et Français*. Il est devenu

rarissime. Son auteur se serait-il efforcé de le faire disparaître, après avoir constaté l'énormité de ses propos contre sa seconde patrie et les catholiques romains ?

* * *

Notre polémiste lit et relit l'*Apocalypse*, fût-ce au moyen de clés ésotériques. Son but : tracer l'avenir de l'humanité d'après les prophéties bibliques, afin d'en informer ses contemporains. Il dessine quatre *Diagrammes symboliques chronologiques de quelques prophéties des Saintes Ecritures* qui lui permettent de montrer la relation directe entre la Grande tribulation (ou second Déluge) annoncée par la *Bible* et la guerre universelle dont il pressent l'imminence, en ce XIX^e siècle finissant.

Période malade et troublée par des pulsions fantastiques, les années 1875-1890 correspondent à un temps de maturation. Mais, pour l'essentiel, elles sont hantées par l'obsession de récupérer la paternité de la Croix-Rouge.

Le fondateur retrouvé : Heiden

Depuis 1888, Dunant fait plusieurs séjours à Heiden, station de cure à la mode, au-dessus du lac de Constance, dans le canton d'Appenzell. Deux ans plus tard, il fonde de sa propre plume la Croix-Rouge de Heiden dont il devient bientôt le premier membre d'honneur. La même année, un certain docteur Colleville publie le discours qu'il a prononcé devant l'Académie de Reims pour réhabiliter le fondateur de la Croix-Rouge.

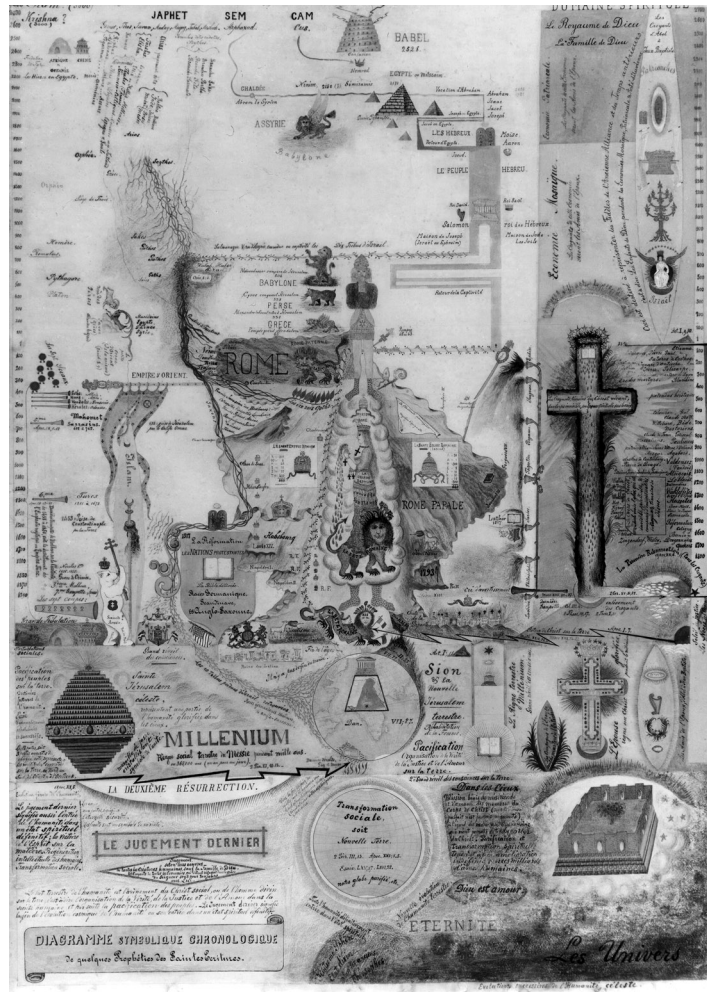
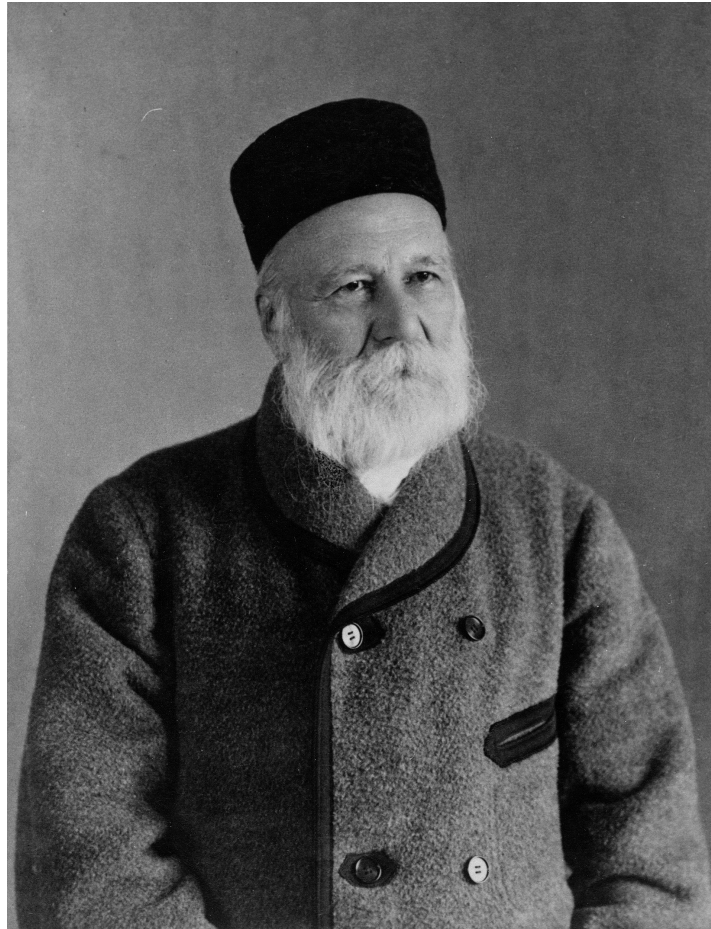


Diagramme symbolique chronologique
de quelques prophéties des Saintes Ecritures

Le 30 avril 1892, il s'installe définitivement à l'hôpital de district de Heiden. Là, il bénéficie du soutien du docteur Altherr qui panse les plaies et sait l'écouter. De plus, l'instituteur, Wilhelm Sonderegger l'aide dans sa correspondance et ses projets de livres, avant d'être rejeté comme un malpropre pour avoir éharé un feuillet. Le 17 mai 1895, Dunant parvient à faire en sorte que la *Freitagszeitung* de Zurich lui consacre une page entière dans son supplément dominical. En automne de la même année, il accueille à bras ouverts le journaliste Georg Baumberger qui lui dédie un feuilleton dans *Die Ostschweiz* de Saint-Gall et un article superbe dans l'un des principaux journaux allemands de l'époque, *Über Land und Meer*.

C'est la sensation : en première page, un portrait splendide du vieillard à la barbe chenue et au regard étincelant. Un article simple et sobre (en fait, Baumberger traduit les phrases mêmes que Dunant lui a concoctées). Une diffusion immense. Bref un scoop européen, d'autant plus retentissant qu'on disait le fondateur de la Croix-Rouge décédé...

Et ce n'est pas tout ! Deux ans plus tard paraît à Stuttgart l'*Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes und der Genfer Konvention*, c'est-à-dire l'histoire de la genèse de la Croix-Rouge et de la *Convention de Genève*. Elle est signée par Rudolf Müller qui est alors un respectable professeur de gymnase. Elle est rédigée en allemand, langue utilisée alors par une des meilleures écoles d'historiens. Tout concourt à donner à ce livre les garanties de sérieux, d'authenticité, d'objectivité. La thèse de ce volume de 455 pages ? Le mouvement humanitaire a été fondé par un seul homme, nommé Henry Dunant ; les principes et les initiatives des années 1859 à 1864 lui sont dus, à lui seul. Les



Otto Rietmann

ST GALLEN
11. Rorschacherstr. 11.

L'ermite de Heiden

autres membres du Comité international, ainsi que des sympathisants, l'ont aidé bien entendu, mais rien de plus. L'ouvrage remporte un succès décisif, sauf à Genève. Et chacun se dit que la Croix-Rouge a enfin trouvé son historien crédible, en la personne de Müller. Or, la Bibliothèque de Genève conserve le texte original de l'*Entstehungsgeschichte*, sous la forme des manuscrits rédigés de la main même de Dunant, en français, et que son correspondant a traduits mot à mot, virgule à virgule, selon les instructions minutieuses de leur auteur effectif ! La manœuvre réussit parfaitement. Dunant récupère sa place dans le panthéon humanitaire.

Un féminisme à l'ancienne

Depuis toujours, Dunant admire des femmes remarquables et apprécie l'aide que plusieurs d'entre elles lui ont apportée : Harriet Beecher-Stowe, Florence Nightingale, la reine Augusta de Prusse, l'impératrice Eugénie.

De plus, il est persuadé que le rôle civilisateur et pacificateur des femmes en général est menacé dans la société brutale de son temps. Aussi imagine-t-il une Croix-Verte qui protégerait les femmes et les enfants comme la Croix-Rouge protège les militaires blessés. Un embryon de mouvement existe quelque temps en Belgique. Un périodique *Das grüne Kreuz* est même publié. Pourtant, cette entreprise disparaît vers 1900, probablement parce que Dunant évolue, depuis plusieurs années, du féminisme vers le pacifisme, en intégrant la cause des femmes dans sa nouvelle lutte : l'antimilitarisme.

La quête du prix Nobel de la paix

Dans les années 1890, Dunant met en chantier *L'avenir sanglant*, un livre ambitieux pour dénoncer l'impérialisme des Etats européens. Pour lui, la guerre appauvrit les plus pauvres. Elle blesse les hommes dans leur chair vive. Elle tue, c'est-à-dire qu'elle anéantit en peu de secondes le travail qu'une mère et une famille ont mis vingt ans à accomplir. Surtout, elle corrompt les mentalités, parce qu'elle remplace les valeurs chrétiennes d'amour du prochain par le primat de la violence.

Ses centaines de pages manuscrites ne connaîtront pas la publicité, mais elles fourniront la matière à plusieurs articles remarquables et amèneront le pacifiste en herbe à mûrir sa réflexion et à trouver des formules choc comme « Guerre à la guerre » ou « Le cri des déshérités ».

* * *

Dès 1895, Dunant se met en piste pour décrocher le futur prix Nobel de la paix dont les journaux annoncent la création et le montant astronomique en espèces sonnantes et trébuchantes. Il s'assure du soutien de Bertha von Suttner, une des figures dominantes de l'antimilitarisme européen, qui publie plusieurs de ses articles dans sa célèbre revue *Die Waffen nieder !* et qui signe avec lui un manifeste dénonçant la colonisation : *Adresse aux nations de l'Extrême-Orient*.

En 1898, il loue une initiative diplomatique russe préconisant la limitation de la course aux armements dans *La proposition de Sa Majesté l'empereur Nicolas II*. Fait moins connu, Dunant s'attache l'aide indéfectible du doc-

teur Smirnov, Russe aisé qui s'est établi à Berne. C'est lui qui paie l'impression de l'*Adresse aux nations de l'Extrême-Orient* et qui cautionne dans les milieux pacifistes le « Weltverlassen », celui que le monde entier a oublié ! Grâce à Rudolf Müller, Dunant trouve des alliés dévoués en Norvège comme le médecin militaire Hans Daae, et même au sein du Comité Nobel, en la personne du poète Bjørnstjerne Bjørnson.

Habile négociateur, Dunant ne craint pas de proposer le partage du Prix à la baronne von Suttner, qui incline de plus en plus en faveur de son plus dangereux rival, Frédéric Passy. C'est d'ailleurs la solution retenue, lorsque, le 10 décembre 1901, l'ermite de Heiden reçoit la récompense tant désirée, si bien préparée. C'est la consécration, comme militant du pacifisme et comme fondateur de la Croix-Rouge.

Neuf années de célébrité sans sérénité

Dans sa chambre d'hôpital, Dunant accumule les coupures de presse. Il continue de refuser la quasi-totalité des visiteurs qui souhaitent le rencontrer. Il poursuit ses échanges épistolaires avec ses amis fidèles. Il reçoit un doctorat honoris causa de l'Université de Heidelberg. Il participe à l'envoi d'une déléguée appenzelloise au Japon, lors de la guerre russo-japonaise de 1906. Il soutient la candidature au prix Nobel de la paix d'un vieil ami parisien, le baron Dutilh de la Tuque. En 1908, les félicitations affluent du monde entier pour son 80^e anniversaire.

* * *

Inutile de se voiler la face, le pensionnaire de l'hôpital de district de Heiden est un vieillard malheureux, aussi pendant toutes ces années de gloire. Sa faillite honteuse le poursuit encore, de même que son incapacité à rembourser ses créanciers, bien qu'il ait maintenant les moyens de faire un geste en utilisant les 100'000 francs du prix Nobel. De plus, il est persuadé que les habitants de Heiden lui veulent du mal. Surtout, il souffre d'une réelle maladie de la persécution, traversant aussi des états dépressifs ou maniaco-dépressifs.

Pour les années 1892-1910, les rares témoignages sur Dunant concordent. L'homme vit seul et ne tolère qu'un cercle minuscule de visiteurs. Grâce aux lettres, nous pouvons imaginer son quotidien : rarissimes sont les mots exprimant le bonheur. Tout se passe comme s'il évolue dans un sinistre univers habité par l'esprit de revanche, l'amertume, la colère, la révolte.

* * *

Il s'éteint le dimanche 30 octobre 1910 vers 22 heures. Ses dernières volontés sont respectées : pas de cérémonie et une incinération au cimetière zurichois du Sihlfeld.

*
* *
*

L'utopie à notre portée

Que reste-t-il de cette existence si mouvementée, si tourmentée ? Si vaine et si féconde à la fois ?

Protestant convaincu, parfois aux confins de l'illumination, Dunant fonde l'Union chrétienne de jeunes gens de Genève, avec Max Perrot. Surtout, il participe de façon déterminante à l'organisation planétaire de ce qui est devenu aujourd'hui les YMCA. Ce mouvement de jeunes (et de moins jeunes) chrétiens est actif encore dans un domaine très connu (les auberges de jeunesse) et dans un domaine qui était cher au pacifiste des années 1890 : le dialogue interreligieux, cette contribution au bâtiment de la paix par le respect des convictions de l'autre.

Humanitaire jusqu'au tréfonds de ses fibres philanthropiques, Dunant crée la Croix-Rouge et le droit international humanitaire, avec Gustave Moynier. Néophyte en la matière (il s'adonnait alors à la réussite sociale et à la colonisation rémunératrice), il découvre des idées que d'autres avaient formulées avant lui, comme la neutralisation des ambulances. Mais c'est lui qui invente la démarche humanitaire dans sa globalité, telle qu'elle fleurit aujourd'hui sous toutes les latitudes, parce qu'il en unit les composantes

dans un ensemble cohérent : internationalisme puis mondialisme, neutralisation, traité diplomatique, préparatifs en temps de paix, emblème commun, professionnalisme des secourus... Surtout, il inscrit ces principes incontournables dans la permanence, dans la durée sans limite, même lorsqu'ils paraissent peu nécessaires, voire inutiles.

Pacifiste de la onzième heure, lui qui admira sincèrement le glaive de Napoléon III et le Dieu des armées, Dunant milite avec le zèle des nouveaux convertis contre le militarisme et l'impérialisme des grandes puissances de son temps, avec Bertha von Suttner. A une époque où toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge sont des auxiliaires des armées, il n'hésite pas à s'attaquer aux institutions sacro-saintes de l'Occident triomphant. Désormais, il ne donne plus la priorité aux militaires blessés ou prisonniers, il cherche à remédier aux causes mêmes du mal qui affecte la société entière, en écrasant les « trois infâmes » : l'Armée, l'Eglise et l'Etat !

Dunant visionnaire. Dunant prophétique. Dunant irritant, parfois à la limite du tolérable. Par sa quête incessante d'un monde meilleur et par sa résilience malgré les terribles handicaps de la maladie, Dunant est un modèle pour nous.

Par son triomphe posthume en tant qu'icône mondiale de l'humanitaire, il nous prouve que l'utopie de la veille est devenue la réalité d'aujourd'hui.

*
* *
*

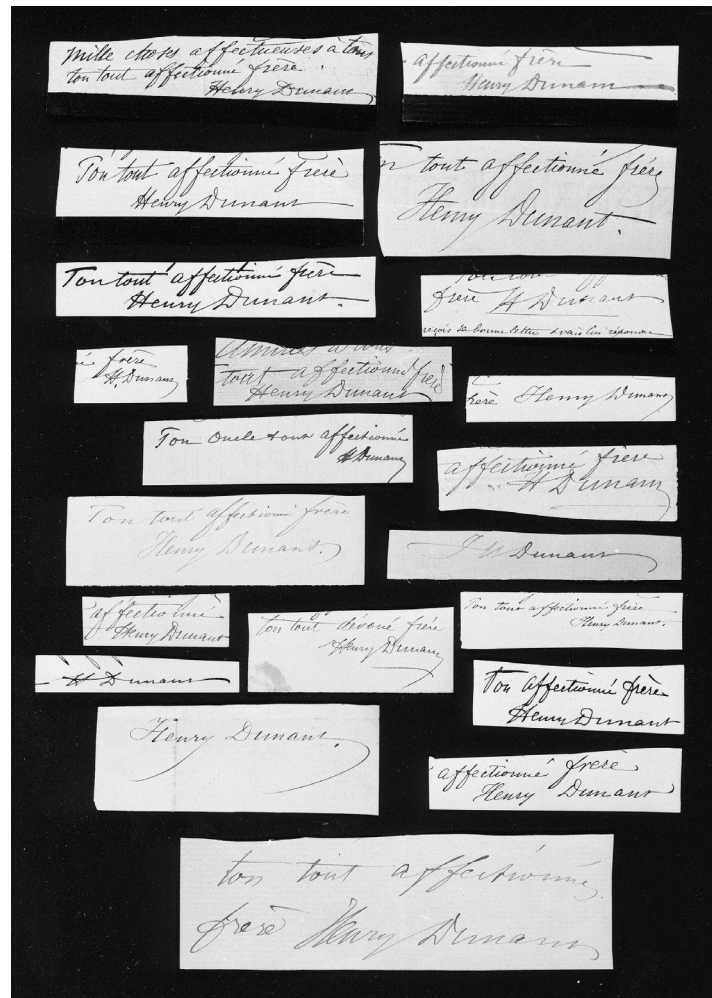
CHRONOLOGIE SOMMAIRE

8 mai 1828	Naissance à Genève, rue Verdaine 10
1849 (?)	Apprentissage chez les banquiers Lullin et Sautter de Beauregard
20 octobre 1852	Fondation de l'Union chrétienne de jeunes gens, à Genève
1853	Premier voyage en Algérie
22 août 1855	Fondation de l'Alliance universelle des UCJG et rédaction de la <i>Base de Paris</i>
1857	<i>Notice sur la régence de Tunis</i>
8 janvier 1858	Société anonyme des moulins de Mons-Djemila
mai 1859	<i>L'empire de Charlemagne rétabli</i>
24 juin 1859	Bataille de Solferino
novembre 1862	<i>Un souvenir de Solferino</i>
9 février 1863	Comité international de la Croix- Rouge
1863	<i>L'esclavage chez les musulmans et aux Etats-Unis d'Amérique</i>
26-29 octobre 1863	Conférence constitutive, palais de l'Athénée, à Genève
25 mai 1864	Fondation de la Croix-Rouge française

8-22 août 1864	Conférence diplomatique et <i>Convention de Genève</i>
printemps 1865	Audience de Napoléon III, à Alger
septembre 1866	Invitation à la cour royale de Prusse
7 juillet 1867	Audience de l'impératrice Eugénie, aux Tuileries
6 septembre 1867	Exclusion du CICR
octobre 1867	<i>Bibliothèque internationale universelle</i>
17 août 1868	Jugement de la Cour de justice condamnant Dunant
1870-1871	Guerre franco-allemande
mars-mai 1871	Commune de Paris
juin 1871	Alliance universelle de l'ordre et de la civilisation, fondée à Paris
	Rencontre avec Léonie Kastner
	Promotion du pyrophone
13 septembre 1872	Exposé sur l'arbitrage international, à Plymouth
15 septembre 1873	Exposé sur les prisonniers de guerre, à Brighton
mars 1875	<i>Mémoire sur l'état actuel de la traite des nègres</i>
1875-1890	Années obscures
1877	Rencontre de Rudolf Müller
avril 1878	<i>Jésuites et Français</i> , imprimé à Lugano
	Rédaction de <i>L'avenir sanglant</i>
30 avril 1892	Installation définitive à l'hôpital de district de Heiden

- 26 juin 1895 Georg Baumberger rétablit la notoriété de Dunant par des articles dans l'*Ostschweiz*, puis dans *Über Land und Meer*
- dès août 1896 Collaboration avec Bertha von Suttner
- 14 août 1897 *Adresse aux nations de l'Extrême-Orient*
- 1897 La Croix-Verte, société féministe, à Bruxelles et à Zurich
Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes und der Genfer Konvention
- novembre 1898 *La proposition de Sa Majesté l'empereur Nicolas II*
- 10 décembre 1901 Prix Nobel de la paix, partagé avec Frédéric Passy
- 8 mai 1908 80^e anniversaire, célébré dans le monde entier
- 21 août 1910 Décès de Gustave Moynier
Gustave Ador nommé président du CICR
- 30 octobre 1910 Décès d'Henry Dunant à Heiden
Incinération au Sihlfeld de Zurich

*
* *
*



Exemples de signatures découpées par ses descendants dans des lettres (dont personne n'a gardé le texte) pour répondre à la demande d'admirateurs

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Quelques sources manuscrites et imprimées

La plus grande partie de la correspondance d'Henry Dunant, ainsi que ses cahiers contenant des notes de lecture, est conservée à la Bibliothèque de Genève. Voir notamment les cotes Ms fr. 2071 à 2117, Ms fr. 4501 à 4613, Ms fr. 5201 à 5212.

Compte rendu de la Conférence internationale réunie à Genève les 26, 27, 28 et 29 octobre 1863 pour étudier les moyens de pourvoir à l'insuffisance du service sanitaire dans les armées en campagne, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1863, 150 pages.

Rudolf MÜLLER, *Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes und der Genfer Konvention, mit Unterstützung ihres Begründers, J. H. Dunant*, Stuttgart, Druck und Verlag von Greiner & Pfeiffer, 1897, 455 pages.

Procès-verbaux des séances du Comité international de la Croix-Rouge, 17 février 1863 - 28 août 1914, édités par Jean-François PITTELOUD, avec la collaboration de Caroline BARNES et de Françoise DUBOSSON, Genève, CICR et Société Henry Dunant, 1999, 858 pages.

* * *

Principales publications d'Henry Dunant

Notice sur la régence de Tunis, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1857, 262 pages. Reprint avec une introduction de Roger DURAND et une postface d'Anouar LOUCA, Genève, Société Henry Dunant, 1996, 14-263-XXVII-14 pages.

L'empire de Charlemagne rétabli ou le Saint-Empire romain reconstitué par Sa Majesté l'Empereur Napoléon III, Genève, Imprimerie Jules-G^{me} Fick, mai 1859, 46 pages.

Un souvenir de Solferino, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1862, 115 pages. Reprint de l'édition originale, suivie du fac-similé du manuscrit autographe de la septième édition, avec une introduction de Roger DURAND et Philippe MONNIER et un avant-propos de Jean PICTET, Genève, Institut Henry-Dunant et Slatkine Reprints, 1980, XVII-115-65 pages.

L'esclavage chez les musulmans et aux Etats-Unis d'Amérique, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1863, 58 pages.

La charité internationale sur les champs de bataille, Le Traité de Genève et Un souvenir de Solferino, Association permanentes et universelles de secours aux militaires blessés, Paris, Hachette, 1865, 168 pages.

« Le meilleur mode de faire parvenir aux prisonniers des secours en argent et en nature », Rapport présenté à la Première Conférence internationale des Sociétés de Secours aux Militaires blessés, dans *Conférences internationales des Sociétés de Secours aux Blessés militaires des Armées de Terre et de Mer, tenues à Paris en*

1867, deuxième édition, Paris, Imprimerie Baillière & Fils, 1867, première partie, pages 338-348.

Mémoire sur l'état actuel de la traite des nègres, Paris, 1875, 16 pages.

Adresse aux nations de l'Extrême-Orient, par Henry DUNANT et Bertha von SUTTNER, sl, 1897, 3 pages.

La proposition de Sa Majesté l'empereur Nicolas II, Heiden, 1898, 19 pages.

Suprême tentative de conciliation & de paix entre Versailles & Paris, Imprimerie française J. Dangon, 1906, 38 pages.

L'avenir sanglant, dans Henry DUNANT, *Un souvenir de Solferino, suivi de L'avenir sanglant*, Textes choisis et présentés par D. C. Mercanton, Genève, Institut Henry-Dunant, et Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 1969, pages 115-197.

Mémoires, Texte établi et présenté par Bernard Gagnebin, Genève, Institut Henry-Dunant, et Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 1971, 366 pages.

Quelques travaux et essais parus depuis 2000

www.shd.ch

www.dunant-moynier.org

Bulletin de la Société Henry Dunant, Genève, Société Henry Dunant, 1975-2010, n^{os} 1-25.

Les cahiers du centenaire, Genève, Association Henry Dunant + Gustave Moynier : 1910-2010, 2006-2010, n^{os} 1-9.

Serge BIMPAGE, *Moi, Henry Dunant, j'ai rêvé le monde, Mémoires imaginaires du fondateur de la Croix-Rouge*, Paris, Albin Michel, 2003, 285 pages.

François BUGNION, *Le Comité international de la Croix-Rouge et la protection des victimes de la guerre*, 2^e éd., Genève CICR, juin 2000, LV-1444 pages.

150 ans déjà... Unions chrétiennes de Genève, Rémy WYLER et Roger DURAND (éd.), Genève, Unions chrétiennes de Genève, Société Henry Dunant, 2003, 144 pages.

Corinne CHAPONNIÈRE, *Henry Dunant, La croix d'un homme*, Paris, Perrin, 2010, 520 pages.

Claire DRUC-VAUCHER, *Anna Dunant, sœur d'Henry*, Genève, Éditions Slatkine et Société Henry Dunant, 2010, 171 pages.

Roger DURAND et Christiane DUNANT, *Henry Dunant, citoyen de Culoz, Français de cœur*, Genève et Culoz, Société Henry Dunant et Ville de Culoz, 2003, 200 pages.

Roger DURAND, « Les grandes manœuvres d'Henry Dunant pour conquérir le premier prix Nobel de la paix », dans *Genève et la paix*, Genève, Association « Genève : un lieu pour la paix », 2005, pages 161-178.

Elke ENDRASS, *Der Wohltäter, Warum Henry Dunant das Rote Kreuz gründete*, Berlin, Wichern-Verlag GmbH, 2010, 120 pages.

Franco GIAMPICOLI, *Henry Dunant*, Turin, 2010, 265 pages.

Gérald A. JAEGER, *Henry Dunant, l'homme qui inventa le droit humanitaire, biographie*, Paris, l'Archipel, 2009, 309 pages.

La Tunisie d'Henry Dunant, Roger DURAND (éd.), notamment « Visualiser la Tunisie au temps d'Henry Dunant », Genève, Société Henry Dunant, 2007, 224 pages, notamment pages 121-203.

CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

Pages 2, 48 : Photographies CICR
Pages 12, 23 : Archives de l'auteur
Pages 17, 74 : Daguerrotypage et *Diagramme*, MICR
Pages 21, 52, 86 : Collection privée
Page 40 : *La charité sur les champs de bataille*
Genève, 1864, J. Henry Dunant
Page 68 : Photographie Croix-Rouge suisse
Page 76 : Photographie Otto Rietmann, Saint-Gall

REMERCIEMENTS

La rédaction et la réalisation de cette biographie succincte n'auraient pas été possibles sans l'aide des personnes suivantes à qui vont mes remerciements : François Bugnion, Jean-Daniel Candaux, Christiane Dunant, Olivier Jean Dunant, Nicolas Durand, Anne-Marie Guggisberg, Tony Guggisberg, Madeleine Nierlé et Ivan Slatkine.

MM. Mourgue d'Algue & C^{ie}, banquiers privés, ont assuré le financement de ce livre, afin de manifester l'intérêt et la reconnaissance qu'ils vouent à la vie et à l'œuvre d'Henry Dunant. En effet, Pierre-André Mourgue d'Algue descend directement, par sa mère, du frère d'Henry Dunant : Daniel a eu une fille, Marie Andrienne, qui a épousé Georges Wyss ; leur fils Pierre Wyss est le père de Pierrette Wyss qui a épousé Georges Emile Mourgue d'Algue, associé senior de la banque. Depuis quinze ans, MM. Mourgue d'Algue & C^{ie} soutiennent financièrement le Prix Henry Dunant, fondé par Pierrette Mourgue d'Algue-Wyss et par l'auteur de la présente *Biographie succincte* ; aujourd'hui, ils apportent cette nouvelle contribution. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.

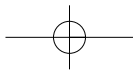
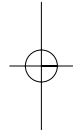
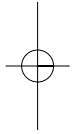
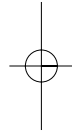
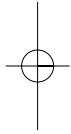


TABLE DES MATIÈRES

Si célèbre, si mal connu	7
Vie et œuvre d'Henry Dunant	9
Le milieu familial	9
Une enfance heureuse	13
L'école, l'instruction religieuse, les bals et les premiers engagements	15
Les Unions chrétiennes de jeunes gens	18
Les affaires en Algérie	20
Des ambitions scientifiques et littéraires	25
La bataille de Solferino et le samaritain de Castiglione	26
<i>Un souvenir de Solferino</i>	30
La Société genevoise d'utilité publique	33
Le Comité international de la Croix-Rouge	35
La Conférence constitutive 26-29 octobre 1863	39
Les préparatifs pour le Congrès diplomatique	43
Le Congrès diplomatique et la <i>Convention de Genève</i>	47
La gloire, puis la chute : 1866-1867	50
La faillite et l'exil en 1867	53
Plusieurs tentatives de renflouement	56
Les années de misère et de rivalité	59
La guerre franco-allemande et la Commune de Paris	61
L'Alliance universelle de l'ordre et de la civilisation	62
La protection des prisonniers de guerre	63

L'arbitrage international	64
La lutte contre l'esclavage.....	65
Les années sombres : 1875-1890	66
Le fondateur retrouvé : Heiden.....	73
Un féminisme à l'ancienne	77
La quête du prix Nobel de la paix.....	78
Neuf années de célébrité sans sérénité	79
L'utopie à notre portée	81
Chronologie sommaire	83
Indications bibliographiques	87
Crédit des illustrations	91
Remerciements	91



Achévé d'imprimer en 2010
sur les presses de l'imprimerie Slatkine
à Genève (Suisse).

